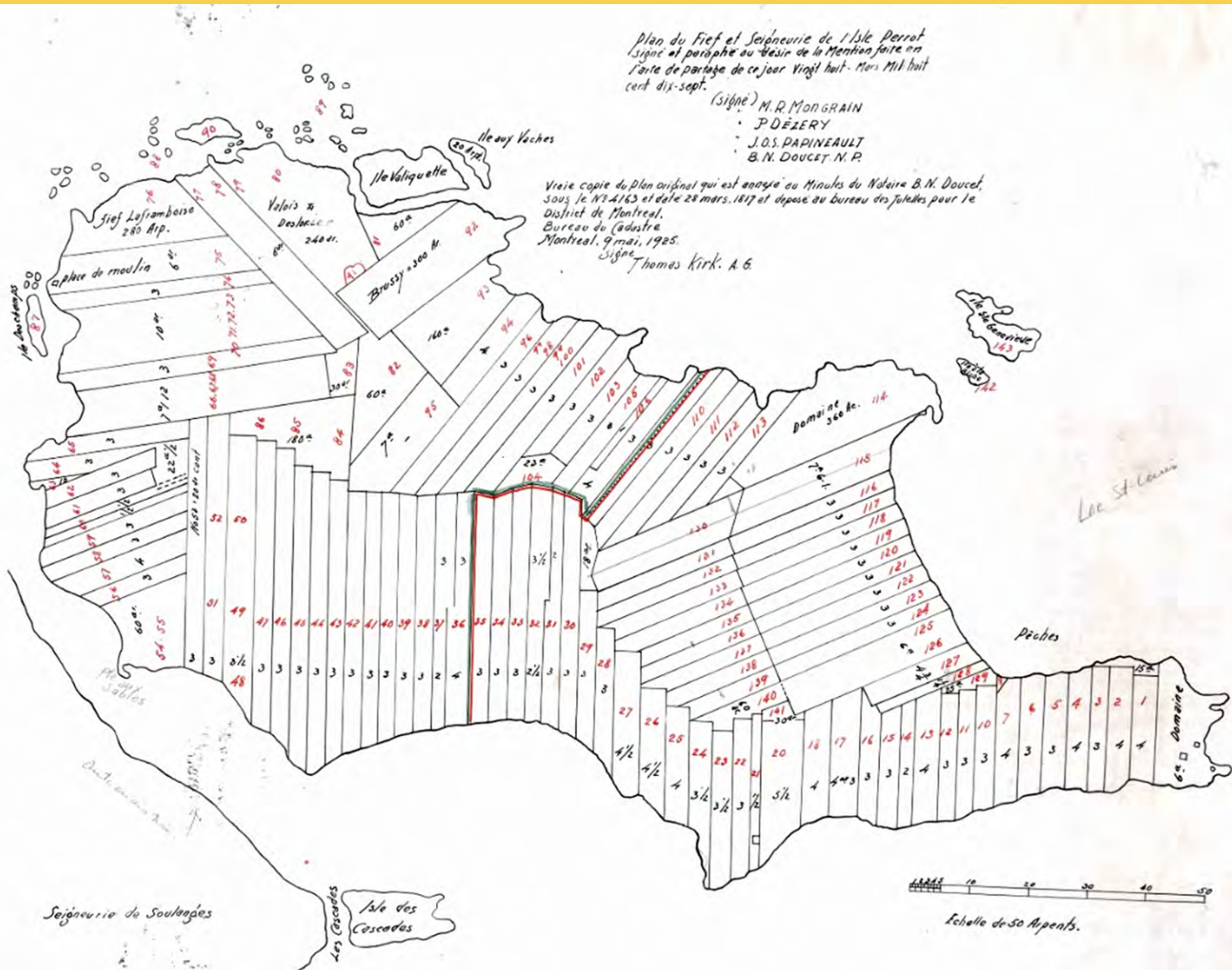


L'ENTRAIDE généalogique



Société de
généalogie
des Cantons-de-l'Est

Aux sources ancestrales par l'entraide fraternelle



Reproduction du Terrier 1817 illustrant les concessions de
l'Île Perrot. Dressé par Thomas Kirk le 9 mai 1925.

Re : Article Ancêtre Pierre Leduc

VOLUME 47
NUMÉRO 2
PRINTEMPS 2024

Merci à nos partenaires et à nos coopérants



Hon. Marie-Claude
Bibeau DÉPUTÉE COMPTON STANSTEAD M.P.

**MINISTRE DU REVENU NATIONAL
MINISTER OF NATIONAL REVENUE**

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION | RIDING OFFICE
175 Queen, #204, Sherbrooke, QC J1M 1K1
819 347-2598

INFO@MCBIBEAU.CA | MCBIBEAU.CA
f t i MCLAUDEBIBEAU



Députée fédérale de Sherbrooke
Élisabeth Brière

1650, rue King Ouest
Bureau M-10
Sherbrooke
(819) 564-4200
elisabeth.briere@parl.gc.ca



FIÈRE PARTENAIRE!

GENEVIÈVE HÉBERT
DÉPUTÉE DE SAINT-FRANÇOIS (BROMPTON, FLEURBAULT, L'ÉPÉEVILLE, ÎLE-DU-COMTE)

819 565-3667
Geneviève.Hébert.SAQR@assnat.qc.ca



André BACHAND
DÉPUTÉ DE RICHMOND

PARTENAIRE IMPLIQUÉ DANS SA COMMUNAUTÉ

BANQ BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC SHERBROOKE

**CHERCHER
CONSULTER
PRÉSERVER**

BANQ Sherbrooke
225, rue Frontenac
bureau 401
819 820-3010
archives.sherbrooke@banq.qc.ca

banq.qc.ca f t i

**GÉNÉALOGIE
QUÉBEC**

**Ville de
Sherbrooke**

**LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DE WEEDON**

MESAIEUX.COM
LA GÉNÉALOGIE SIMPLIFIÉE

Se connecter

S'identifier

Au nom de l'écologie et pour soutenir la société

✓ **Je choisis de recevoir la revue l'Entraide généalogique en version « NUMÉRIQUE »**

Dernière édition

**L'ENTRAIDE
généalogique** Société de généalogie des Cantons-de-l'Est

Aux sources ancestrales par l'entraide fraternelle

Économie de papier, d'encre, de frais de poste, zoom facile etc.
Toujours à portée de main pour une consultation rapide !

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DES CANTONS-DE-L'EST

La SGCE est un organisme sans but lucratif fondée à Sherbrooke le 12 novembre 1968. Elle est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG). La société parraine la Fondation des Amis de la généalogie (FAG), un organisme de bienfaisance enregistré qui a été créé en 1980 afin de recueillir des fonds pour la réalisation des activités de la SGCE.

L'ENTRAIDE GÉNÉALOGIQUE

Éditeur : La Société de généalogie des Cantons-de-l'Est.

Collaborateurs : Paul Desfossés, Luce Marquis, Guy Boulanger, Pierre Connolly, Jean-Marie Dubois, Manon Gagné, Jacques Gagnon, Lise Roy, Gilles Samson.

Conception graphique : Atelier Michel Breton, Sherbrooke.

Impression : La Société de généalogie des Cantons-de-l'Est.

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives Canada, 2024

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

ISSN 0226-6245

Page couverture :

Terrier 1817 des concessions de l'Île-Perrot

Re : Article Ancêtre Pierre Leduc

COTISATION DES MEMBRES

Membres réguliers*	50\$ et plus
Membres associé et étudiant**	25\$
Membres à vie (Estriens seulement)	600\$
Membres organisme***	30\$

*Diverses options sont disponibles. Pour connaître les détails, consultez notre site internet à « BOUTIQUE », DEVENIR MEMBRE.

** Le membre associé doit résider à la même adresse que le membre principal et n'a pas accès gratuitement à Généalogie Québec ni aux bons associés au site de MesAieux.com.

*** Le membre organisme a droit à la revue, à l'Entraide Express et à un accès à la section du site internet réservée aux membres.

DONS À LA FONDATION POUR LA SOCIÉTÉ

Tout don fait à la Fondation AG INC. est éligible à un reçu aux fins d'impôt sur le revenu. <https://sgce.qc.ca/fondation-ag/>

COORDONNEES

275 rue Dufferin, Sherbrooke, QC, J1H 4M5

Tél : 819 821-5414

Site internet : sgce.qc.ca Courriel : info@sgce.qc.ca

HORAIRE

Bibliothèque : Consulter le site internet de la SGCE.

Administration : Consulter le site internet de la SGCE.

DANS CE NUMÉRO

MOT DU PRÉSIDENT	2
NOUVEAUX MEMBRES	4
GRANDS ÉVÉNEMENTS	5
RAPPORTS FINANCIERS	6
NOUVELLES DE LA SGCE	9
PIERRE LEDUC	13
AIMERAIS-TU SAVOIR?	18
NADEAU (NADO) DIT LAVIGNE	19
IBERVILLE À MONTREAL	21
DEUX FAMILLES ROYALES	22
CAUSERIES F. LAROCHELLE TRIFIRO	24
BIO MAURICE LANGLOIS	28
BIO SIRICE HUARD	30
PROJET RUE JEAN-BAPTISTE-NOLAIN	31
NUMÉRISER AVEC UN CELLULAIRE	32
RAPPORT ANNUEL FAG	35

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :	Daniel Lussier	(3852)
Vice-président :	Michel Béliveau	(2781)
Secrétaire :	Josée Loiselle	(3109)
Trésorière :	Josée Loiselle	(3109)
Administrateurs :	Raymond Genest	(4291)
	Nathalie Robillard	(4746)
	Jean Beaudin	(3030)
	Rachel Lacombe	(3219)
	Heather Keith	(4621)

RESPONSABLES DES COMITÉS

Assistance aux chercheurs :	Noël Richard	(3814)
Bibliothèque :	Nathalie Robillard	(4746)
Communications et publicité :	Rachel Lacombe	(3219)
Formations :	Michel Béliveau	(2781)
L'Entraide généalogique :	Paul Desfossés	(3487)
L'Entraide numérique :	Guy Boulanger	(4703)
Saisie et numérisation :	Nathalie Robillard	(4746)
Webmaître :	Daniel Lussier	(3852)
L'Entraide Express	Guylaine Lavoie	(3614)

FONDATION DES AMIS DE LA GÉNÉALOGIE INC.

Présidente :	Manon Gagné	(3054)
Vice-présidente :	Lise Leblanc	(3117)
Secrétaire :	Marcelle Gingras	(4752)
Trésorier :	Clément Jacques	(4755)
Représentant SGCE :	Daniel Lussier	(3852)



Société de
généalogie
des Cantons-de-l'Est



Bonjour à toutes et tous.

Au moment d'écrire ces quelques lignes, l'été sera à nos portes. En tout premier lieu, j'aimerais faire un petit bilan pour les membres qui n'ont pas assisté à l'assemblée générale du 24 mars 2024. Malheureusement, le nombre de participants à l'assemblée est en constant déclin, tout comme le nombre de membres de notre société. Notre société n'est pas la seule à tenter de redresser la barre pour augmenter le nombre et la participation de bénévoles. D'autres sociétés de généalogie et d'histoire plus grandes et plus petites que nous le sommes vivent les mêmes défis concernant la participation des membres à leur vie active.

Tout d'abord, je tiens à remercier sincèrement tous les membres du conseil d'administration pour leur professionnalisme et leur grand apport au sein de la SGCE. J'aimerais remercier mes collègues bénévoles qui ont choisi de me faire confiance encore cette année pour présider le conseil. Après une année intense et pleine de défis, je m'engage à poursuivre la mission et les priorités de la SGCE. Avant de vous nommer les élus de conseil pour cette année, je vous présente les

membres sortants et je tiens à les remercier très sincèrement pour leur participation à la vie active de la SGCE : Alain Pomminville, Lise Roy ainsi que Noël G. Richard. Je félicite les membres qui ont accepté de poursuivre au sein du conseil : Michel Béliveau, Raymond Genest, Rachel Lacombe, Daniel Lussier et Nathalie Robillard. De plus, je remercie également les trois nouveaux membres se joignant au conseil d'administration : Jean Beaudin, Heather Keith et Josée Loiselle.

Par ailleurs, à la lecture du rapport financier, vous avez certainement constaté la bonne santé financière de la société, grâce au travail des bénévoles et au soutien financier de notre Fondation des Amis de la généalogie (FAG). En juin de cette année, le conseil s'est donné des priorités pour les années 2024 et 2025, dont la première, celle d'augmenter le recrutement ainsi que le renouvellement du « membership » et la seconde qui est d'augmenter la visibilité de la SGCE. Nous voulions rendre l'expérience plus agréable pour les recherches dans nos locaux, alors nous avons pour ce faire, réaménagé l'espace des chercheurs ainsi que celui du secrétariat grâce à l'achat de nouveaux bureaux. Nous avons, également, fait l'acquisition d'un nouveau système de catalogue pour le centre de documentation, nous avons investi dans la sécurisation de notre parc informatique et avons fait une refonte de notre site internet. Il nous reste encore beaucoup de travail à accomplir et nos actions doivent se poursuivre pour atteindre pleinement ces objectifs.

Pour poursuivre notre avancée, il nous faut regarder vers l'avenir. Comme je le disais durant l'assemblée générale, en parlant du « membership » de la SGCE, le nombre de membres ne cesse de diminuer constamment depuis les cinq dernières années, d'environ cinquante membres de moins par année. Loin de moi d'être alarmiste, mais je pense que nous devons redoubler nos efforts pour augmenter la visibilité et le recrutement des nouveaux membres ainsi qu'encourager le renouvellement annuel des adhésions

de nos membres actuels. C'est pour cela que j'ai proposé un comité spécial, appelé « comité des sages », pour nous aider en ce sens. Monsieur Paul Desfossés a accepté de piloter ce comité de bénévoles qui a pour objectif de proposer des pistes de solution à notre conseil d'administration.

En terminant, je me dois également de souligner le beau travail des bénévoles qui consacrent généreusement de leur temps à la Société. Je vous remercie au nom du conseil et en mon nom personnel pour le travail accompli dans les différents comités. Sans ce bénévolat, la SGCE ne pourrait exister et donner autant de service aux membres.

Toutefois, à l'instar d'autres sociétés de généalogie et d'histoire, je vous rappelle que nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles pour

différents comités et pour le conseil d'administration, pour nous aider à maintenir et peut-être même développer notre offre de service aux membres. Je lance donc une invitation, comme « une bouteille à la mer », à toutes les personnes intéressées à nous offrir quelques heures de leur temps, quelle que soit leur expertise. Joignez-vous à notre équipe dynamique de bénévoles, je suis convaincu que vous en serez ravis. N'hésitez pas à nous envoyer vos informations à notre adresse courriel et nous vous contacterons sans plus tarder.

Bon été et au plaisir de vous côtoyer.

Daniel Lussier

Président

MOT DE L'ÉDITEUR

Paul Desfossés membre n° 3487

Chers lecteurs et lectrices

Dans le souci de les inciter à publier un article dans notre revue, notre équipe s'est adressée à une vingtaine d'anciens récipiendaires du Prix Raymond-Lambert. Nous les avons invités à publier un article sur le sujet de leur histoire de famille ou encore sur leur expérience d'écriture de leur volume ou article. Quelques-uns d'entre eux ont répondu en soumettant un court récit de leur expérience. Merci pour ceux-ci. Vous pourrez les lire dans l'édition actuelle de l'Entraide.

Apprenez maintenant que le Prix Raymond-Lambert attribué à des articles de l'Entraide sera remplacé à l'avenir par un autre concours. Celui-ci sera

nommé en l'honneur de notre regretté Denis Beaulieu décédé en juin dernier. Ce concours appelé Prix Denis-Beaulieu sera affiché dans la dernière page de l'édition courante de l'Entraide généalogique. Les règles seront les mêmes que pour le Prix Raymond-Lambert.

Notez que je quitte mes responsabilités pour la publication de l'Entraide en mai de cette année. Je souhaite à ma remplaçante Luce Marquis la meilleure des chances dans la poursuite de cette publication qui existe depuis maintenant 47 ans.

Paul Desfossés membre n° 3487

Responsable de l'Entraide



BIENVENUE À NOS NOUVEAUX MEMBRES

En date de la présente publication, la Société s'est enrichie de vingt-deux nouveaux membres dont quatorze sont résidents de Sherbrooke. La Société de généalogie des Cantons-de-l'Est vous invite à venir nous visiter au 275, rue Dufferin à Sherbrooke. Notre secrétariat, notre bibliothèque et notre parc informatique sont logés au

deuxième étage de l'édifice. Venez prendre connaissance de la multitude d'outils et de bases de données qui vous sont maintenant accessibles. La Société termine un grand réaménagement des locaux et des équipements. Pour mieux connaître toutes ces ressources, profitez-en en vous inscrivant aux différentes formations prévues cet automne.

Numéro	Prénom	Nom	Ville
4762	Jackson	Hélène	Sherbrooke
4763	Lapierre	Yvan	Bury
4764	Charron	François	Sherbrooke
4765	Alain	Florence	Sherbrooke
4766	Carette	Jean	Canton de Hatley
4767	Pinsonneault	Danielle	Québec
4768	Bilodeau	Pierre	Sherbrooke
4769	La fontaine	Isabelle	Sherbrooke
4770	Dubé	Lina	Cookshire-Eaton
4771	Blanchette	Francine	Sherbrooke
4772	Lapointe	Jean Denis	Lac Mégantic
4773	Lapalme	Nicole	Sherbrooke
4774	Laliberté	Michel	Granby
4775	Labonté	Michelle	Sherbrooke
4776	Paris	Rachelle	Austin
4777	Champoux	Anick	Sherbrooke
4778	Demers	Gabriel	Varennes
4779	Giguère	Lyne	Sherbrooke
4780	Lapierre	Philippe	Sherbrooke
4781	Léonard	Brenda	Ste-Catherine de Hatley
4782	Léonard	Kathleen	Ste-Catherine de Hatley



Faites de *L'Entraide numérique* votre complément parfait à la revue
Un nouvel article trois fois par semaine vous y attend !

ALLEZ DIRECTEMENT À :

[HTTPS://LENTRAIDENUMERIQUE.CA](https://lentraidenumerique.ca)

LES GRANDS ÉVÈNEMENTS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024

L'assemblée générale annuelle a eu lieu dimanche le 24 mars courant à la salle de la bibliothèque Raymond-Lambert de la Société. Dix-huit membres se sont présentés en cette journée après une tempête laissant une vingtaine de centimètres de neige. L'assemblée ayant quorum a élu un nouveau conseil de huit membres à la Société et de cinq membres à la Fondation AG.

L'équipe de la Fondation sera constituée de Manon Gagné (3054), Lise Leblanc (3117), Clément Jacques

(4755), Marcelle Gingras (4752) et Daniel Lussier (3852) représentant de la SGCE auprès de la FAG. L'élection de l'exécutif se fera lors de la première réunion de leur conseil.

Les membres de l'exécutif à la SGCE seront Daniel Lussier, Président, Michel Béliveau, Vice-président, temporairement, Josée Loiselle cumulera les deux postes de secrétaire et trésorière.

NOUVEAU CONSEIL DE LA SGCE 2024-2025



De gauche à droite : Heather Keith (4621), Josée Loiselle (3109), Rachel Lacombe (3219), Michel Béliveau (2781), Nathalie Robillard (4746), Daniel Lussier (3852), Jean Beaudin (3030), en arrière-plan : Raymond Genest (4291).



Assemblée générale de la SGCE et de la FAG.

LES GRANDS ÉVÈNEMENTS (suite)

AGA_2024_4A

Société de Généalogie des Cantons de l'Est Inc. Bilan au 31/12/2023

ACTIF

ACTIF A COURT TERME

Petite caisse	100,00 \$	
Compte courant Desjardins EOP	24 429,91 \$	
Compte-épargne # 2	26 187,97 \$	
Caisse P.S.-Capital Social	5,00 \$	
Total de l'encaisse		50 722,88 \$
TOTAL ACTIF A COURT TERME		50 722,88 \$

TOTAL ACTIF

50 722,88 \$

PASSIF

PASSIF A COURT TERME

Rev. Reporté - Cotis. Membres Estri	9 250,00 \$	
Rev.Reporté -Cotis.Memb Hors-Estrie	2 850,00 \$	
Rev. Repot. Cot. associés/étudiants	150,00 \$	
TOTAL PASSIF A COURT TERME		12 250,00 \$

TOTAL PASSIF

12 250,00 \$

AVOIR DES PROPRIÉTAIRES

SURPLUS

Surplus non reporté	28 057,79 \$	
Surplus de l'exercice	10 415,09 \$	
TOTAL DU SURPLUS		38 472,88 \$

TOTAL AVOIR DES PROPRIÉTAIRES

38 472,88 \$

PASSIF ET AVOIR

50 722,88 \$

Préparé par Alain Pomminville le 7 janvier 2024

Société de Généalogie des Cantons de l'Est Inc.
État des résultats comparatif

	2022	2023
PRODUIT		
REVENUS GÉNÉRAUX		
Cotisation Membre à Vie Estrie	- \$	1 800,00 \$
Cotisation Membres Estrie	14 000,00 \$	14 500,00 \$
Cotis. Membres Hors-Estrie	4 700,00 \$	4 200,00 \$
Cotis. memb. associés/étudiants	225,00 \$	175,00 \$
Abonnements Entraide (4)	128,00 \$	- \$
Dons FAG	175,00 \$	8 125,00 \$
Abonnement individuel IGD	6 160,00 \$	7 590,00 \$
Ech.sur argent américain	29,47 \$	80,74 \$
Intérêts sur placements	218,34 \$	643,66 \$
Revenu - Ristourne	28,36 \$	- \$
Subventions	3 010,40 \$	3 853,40 \$
Redevance - FQSG	330,00 \$	390,00 \$
Publicitaires	4 350,00 \$	4 150,00 \$
TOTAL REVENUS GÉNÉRAUX	33 354,57 \$	45 507,80 \$
REVENUS DE VENTES		
Num. Visages Estriens Mil. V.2	- \$	25,00 \$
Num. Visages Estriens H. Gens	- \$	40,00 \$
L'Entraide	190,00 \$	125,00 \$
Répertoires papier	229,00 \$	5,00 \$
Répertoires numériques	220,00 \$	220,00 \$
Formations - cours	1 190,00 \$	315,00 \$
Formations enregistrées	175,00 \$	15,00 \$
Volumes-Visages Estriens Mil V.3	6 485,00 \$	155,00 \$
Volumes-Visages Estriens Mil V.2	625,00 \$	115,00 \$
Volumes-Visages Estriens H. Gens	- \$	40,00 \$
Volumes-Visages Estriens Mili V.1	335,00 \$	115,00 \$
Volumes usagés	2 034,00 \$	651,00 \$
Frais postal sur ventes	172,00 \$	103,55 \$
Livret Lulu Connolly	- \$	10,00 \$
Vente Formulaire et tableaux	25,00 \$	30,00 \$
Volumes-Racines Estriennes	- \$	10,00 \$
Volumes-Jerome-Adolphe Chicoyne	- \$	20,00 \$
Photocopies	169,00 \$	290,00 \$
Ventes Recherches - expertises	- \$	250,00 \$
Visiteurs à la bibliothèque	60,00 \$	105,00 \$
Objets divers	362,35 \$	251,00 \$
Publicitaire Visages Est. Mil V.3	2 300,00 \$	- \$

Préparé par Alain Pomminville le 7 janvier 2024

LES GRANDS ÉVÈNEMENTS (suite)

CA_2024_1_4D

Société de Généalogie des Cantons de l'Est Inc. État des résultats comparatif

	Réel 2022	Réel 2023	Budget 2024
PRODUIT			
REVENUS GÉNÉRAUX			
Cotisations membre à vie Estrie	- \$	1 800,00 \$	
Cotisations membres Estrie	14 000,00 \$	14 500,00 \$	13 500,00 \$ *
Cotisations membres hors-Estrie	4 700,00 \$	4 200,00 \$	3 750,00 \$
Cotisations memb. associés/étudiants	225,00 \$	175,00 \$	150,00 \$
Abonnements Entraide	128,00 \$	- \$	140,00 \$
Dons FAG	175,00 \$	8 125,00 \$	2 000,00 \$ **
Abonnement individuel IGD	6 160,00 \$	7 590,00 \$	6 800,00 \$
Échange sur argent américain	29,47 \$	80,74 \$	50,00 \$
Intérêts sur placements	218,34 \$	643,66 \$	550,00 \$
Revenu - Ristourne	28,36 \$	- \$	- \$
Subventions	3 010,40 \$	3 853,40 \$	3 992,17 \$
Redevance - FQSG	330,00 \$	390,00 \$	350,00 \$
Publicitaires	4 350,00 \$	4 150,00 \$	4 000,00 \$
TOTAL REVENUS GÉNÉRAUX	33 354,57 \$	45 507,80 \$	35 282,17 \$
REVENUS DE VENTES			
Num. Visages Estriens Mil. V.2	- \$	25,00 \$	25,00 \$
Num. Visages Estriens H. Gens	- \$	40,00 \$	25,00 \$
L'Entraide	190,00 \$	125,00 \$	150,00 \$
Répertoires papier	229,00 \$	5,00 \$	- \$
Répertoires numériques	220,00 \$	220,00 \$	200,00 \$
Formations - cours	1 190,00 \$	315,00 \$	400,00 \$
Formations enregistrées	175,00 \$	15,00 \$	- \$
Volumes-Visages Estreins Mil V.4			3 000,00 \$ ***
Volumes-Visages Estreins Mil V.3	6 485,00 \$	155,00 \$	80,00 \$
Volumes-Visages Estriens Mil V.2	625,00 \$	115,00 \$	80,00 \$
Volumes-Visages Estriens H. Gens	- \$	40,00 \$	40,00 \$
Volumes-Visages Estriens Mili V.1	335,00 \$	115,00 \$	80,00 \$
Volumes usagés	2 034,00 \$	651,00 \$	250,00 \$
Frais postal sur ventes	172,00 \$	103,55 \$	100,00 \$
Livret Lulu Connolly	- \$	10,00 \$	50,00 \$
Vente formulaires et tableaux	25,00 \$	30,00 \$	30,00 \$
Volumes Racines Estriennes	- \$	10,00 \$	- \$
Volumes Jerome-Adolphe Chicoyne	- \$	20,00 \$	- \$
Photocopies	169,00 \$	290,00 \$	250,00 \$

Préparé par Alain Pomminville le 7 janvier 2024, révisé le 13 février en CA

NOUVELLES DE LA SGCE

Une des réalisations récentes de la Société est la transformation de la salle Gisèle-Langlois-Martel et du secrétariat. Pour un meilleur usage de l'espace, le conseil a investi dans un ameublement neuf. Plus facile

d'accès, les cinq postes du parc informatique sont maintenant plus facilement accessibles au centre de la salle. La numérisation occupe maintenant son propre espace dans ladite salle.



Quatre postes au centre de la salle



Poste de la numérisation



Bureau d'administration

L'achat de nouveaux bureaux a permis de centraliser les deux administrations de la bibliothèque et du secrétariat général. Les bénévoles responsables de la bibliothèque partagent maintenant l'ancien secrétariat. Ce local loge aussi le serveur de la Société et le bureau d'administration de la secrétaire et de la trésorière.

Ces changements, qui ont exigé un investissement de plus de 5000\$ ont été possibles grâce à notre Fondation des Amis de la généalogie.

NOUVEAU CATALOGUE À LA BIBLIOTHÈQUE

La SGCE s'est muni d'un nouveau logiciel pour gérer la bibliothèque dans tous ses aspects. L'équipe de la bibliothèque chapeauté par Nathalie Robillard peut maintenant au moyen de ce nouvel outil nommé MES LIVRES (Édition Pro) utiliser les fonctionnalités suivantes :

- ✓ fonctionnement multiposte en réseau local et distant
- ✓ accès à la quasi-totalité des ouvrages francophones, à la plupart des titres étrangers :
- ✓ module de gestion des adhérents (membres avec prêts en cours,
- ✓ gestion simple et efficace des prêts (alerte visuelle pour les retards)
- ✓ relance par courriel, édition automatique du message avec liste des ouvrages en retard
- ✓ historique des emprunts par lecteur et par ouvrage
- ✓ recherche des ouvrages suivant de nombreux critères
- ✓ possibilité de configurer le logiciel en consultation (lecture seule)
- ✓ possibilité de trier par genre, par auteur, par collection, par éditeur,...
- ✓ personnalisation des champs à afficher
- ✓ gestion de la vente de livres

Et bien plus. *Présentation de l'outil de recherche de Mes Livres Pro*

Ce logiciel sera disponible éventuellement à partir du site de la SGCE.

The screenshot displays the 'SGCE - Catalogue' software interface. The main window features a search form with fields for Titre, Auteurs, Editeur, Genre, Collection, Résumé, Cote, Année de parution, and Date Acquisition. A search dialog box is open, titled 'Rechercher dans la bibliothèque courante', with options to search by Titre, Auteur, Editeur, Genre, Particularité, Mots clés, N° ISBN, Collection, Notes, Possession, Livre lu, and Année. The dialog also includes a search button and a checkbox for 'Rechercher le texte exact'. The background shows a list of books with columns for Num, Cote, and Nb exemplaires.

SOIRÉE DES BÉNÉVOLES



Joyeux groupe de bénévoles présents à la soirée du 18 avril 2024.



Merci à nos organisateurs et tous les bénévoles qui ont prêté main forte pour l'animation et voir le bon déroulement de cette belle soirée.

SOIRÉE DES BÉNÉVOLES (suite)



PIERRE LEDUC, mon ancêtre maternel : cultivateur ou contrebandier?

Recherche et analyse par Paul Desfossés n°3487

Déjà à l'écriture de l'histoire de ma lignée paternelle Desfossés, j'ai noté que mes deux ancêtres Lapron dit Lacharité et Pierre Leduc, étaient tous deux soldats. Le fait que 30 ans séparent leurs mariages respectifs attira mon attention. Jean Laspron dit La Charité de la Compagnie *LaFouille* est arrivé sur le *Saint-Jean-Baptiste* en 1665 alors que le second, l'existence de Pierre Leduc apparaît seulement à son mariage à Lachine en 1700.

Je compris alors que mes deux ancêtres faisaient partie de deux expéditions militaires distinctes. La première impliquait la nation iroquoise qui harcelait la population de la Nouvelle-France et la seconde les Anglais qui menaçaient l'Acadie.

L'illustre historien Benjamin Sulte¹ écrivait qu'un grand nombre de soldats, demeurés au pays sont devenus des « coureurs des bois » ou des contrebandiers. Cette affirmation me conduit à étudier le cas de Pierre Leduc, l'ancêtre de ma mère Rollande Leduc.

N'étant pas historien mais seulement un ardent généalogiste, j'ai tenté de faire ressortir les faits qui portent à croire que Pierre Leduc était vraiment ou du moins en partie cultivateur comme il est indiqué dans les documents officiels.

À vous de juger si j'ai raison ou tort. J'utiliserai les faits historiques entourant le lieu et l'époque de cet ancêtre.

Pierre Leduc, Chaudronnier, soldat, puis cultivateur, puis ...

Selon *Nos origines*, Pierre est le fils de Pierre Leduc et d'Anne Martin. Il est né en la paroisse de Saint-Laurent dans la ville de Rouen, en Normandie. Son père Pierre était maître fourbisseur. Pierre fils dut apprendre du métier de son père car on l'identifie

comme chaudronnier. Comme son père il travaillait le métal, le cuivre, le bronze et aussi la fonte. Son père devait travailler sur des épées et des sabres. Mais Pierre fils a dû exercer son art aux ustensiles et aux chaudrons.



Le chaudronnier était l'un des sept principaux artisans ouvriers reliés à la ferronnerie. Parmi les autres, nous pouvons nommer le [serrurier](#), le [forgeron](#), le [ferblantier](#), l'[armurier](#), le [taillandier](#) et l'[arquebusier](#).

Concession en haut des rapides de Lachine

La première mention de Pierre Leduc est un acte notarié acte notarié le 31 décembre 1700² devant Me. J.B. Pottier qui nous apprend qu'il obtient des Sulpiciens de Montréal.

Une concession de quarante-et-un arpent edemy de terre manque quelques pieds en superficie Scize en ladite isle dans le lac Saint-Louis en deux arpents et ving-quatre pieds de large ...

Soit environ 12 hectares ou 1 500 000 pieds carrés sur l'Île de Montréal quelque part entre Lachine et Sainte-Anne-de-Bellevue. Le contrat stipule que Pierre ne sait signer.

Remarquez que la description de la concession ne permet pas de bien la localiser car la distance entre Lachine et Sainte-Anne-de-Bellevue est de l'ordre de 20 kilomètres. On ne peut vraiment situer cette concession sur une carte étant donné cette vague

¹ Le Régiment de Carignan Mélanges historiques, Volume 8 Études éparses et inédites de Benjamin Su1981lte (1922). Page 60

² BAnQ. Archives de la province de Québec. Antoine Roy. Inventaire des Greffes des Notaires du Régime français. Vol. I

description sur le contrat. Toutefois, on peut se demander pourquoi, à son retour d'Acadie, Pierre retourne en haut des rapides Lachine pour élever une famille en ce lieu stratégique dangereux où passe tout le commerce de fourrures venant de l'Ouest vers Montréal. Voulait-il imiter plusieurs de ses amis soldats qui œuvraient dans la traite de fourrures et le commerce illicite mais payant de l'eau de vie avec les « sauvages ». La position de sa concession se situait juste en face de l'Île-Perrot.

Dès 1668, il est malheureusement vrai que la conduite de certains des officiers du régiment de Carignan qui demeurèrent dans le pays fut bien souvent répréhensible; parmi eux il convient de citer les plus notoires: Balthazar de Flotte de la Freydière, Philippe de Carion du Fresnoy, Paul de Maurel, Antoine Lafrenaye de Brucy et les deux Berthé. Ces officiers (sauf La Freydière) s'étaient fait accorder des concessions de terre au haut de l'île de Montréal et à la rivière des Prairies et, leur congé à peine obtenu, ils s'empressèrent d'y installer des comptoirs de traite clandestins et d'attirer les Sauvages, — Iroquois, Algonquins, Outaouas et autres — qui venaient par groupes du Haut-Canada pour troquer leurs fourrures contre des marchandises européennes. De plus, ils s'arrogèrent le privilège d'équiper des coureurs de bois qui n'étaient pas la crème de la population.

Peu de temps après, en 1672, Perrot, fraîchement nommé Gouverneur de Montréal, se fait accorder par Talon, l'île qui aujourd'hui porte son nom. C'est alors qu'il fit semblant de commencer la culture du sol pour justifier la propriété de ces concessions. Il fermait les yeux sur les soldats qui désertaient la garnison de Montréal pour suivre les Sauvages ou marauder seuls ou par petites bandes. Il protégeait les coureurs de bois qu'il équipait et il contribuait à l'arrestation de ceux qui trafiquaient pour le compte des marchands

qui lui faisaient concurrence. Plusieurs soldats avaient commis des vols chez les habitants et pour empêcher ceux-ci de les poursuivre en justice, il leur donnait des promesses écrites de sa main s'engageant à les rembourser, ce qui lui était facile puisqu'il pouvait mettre le tout au compte des voleurs et des déserteurs qui trafiquaient à son poste de l'île Perrot.

Mariage de Pierre et de Catherine

Toujours est-il que, quelques mois plus tard, à Lachine, le 28 juin 1700, Pierre Leduc marie Catherine Fortin Godin Lagrandeur³. L'acte indique que ce mariage a été célébré suite aux trois publications de bans en vertu de la permission de Monsieur le chevalier de Callière⁴, Gouverneur général de la France septentrionale. Déjà on voit que Pierre Leduc est bien considéré dès son mariage.

M. Le 28 juin 1700: Pierre Leduc, de Lachine, soldat de la compagnie de monsieur de Lamotte, maistre chaudronnier, fils de deffunt Pierre Leduc, maistre fourbisseur & deffunte Anne Martin, de la paroisse St-Laurent à Rouen - épouse - Catherine Fortin, fille de deffunt Louis Fortin, laboureur & Catherine Godin, de Lachine. Publication de 3 bans de mariage en vertu de la permission obtenue de monsieur le chevalier de Callière, gouverneur général de la France septentrionale Présents: Jean Neveu (beau-père de la mariée), Catherine Godin (sa femme), René Fortin, Jean Chotart, Marie Fortin, Vivien Magdelenne dit Ladouceur, Jean-Baptiste Leonart, Estienne Magdelenne dit Ladouceur, Jacques Biguot, Guillaume Rousset, Nicolle Fillastrau, Marie Roy, Marie L'homme, Catherine Secire, Marie Clémence Rapein, ayant tous déclaré ne savoir signer.

Avant leur mariage, Pierre et Catherine avaient déjà développé une grande amitié avec le couple Joseph Trottier-Desruisseaux. Ce dernier était voyageur et marchand et de réputation douteuse. Quelques mois après son mariage, Joseph Trottier est accusé d'avoir fait illégalement le commerce de fourrures au fort Frontenac. Il est condamné à payer 330 livres en argent de France pour les pauvres de l'Hôtel-Dieu. Le 5 septembre 1700, il est engagé pour accompagner la famille Cadillac vers Détroit. En chemin, il laisse le groupe et quelque temps après, il

³ Acte de mariage de Pierre Leduc et Catherine Fortin, le 28 juin 1700, Lachine, Paroisse Des -Saints-Anges au greffe de Montréal, Québec. Source : Généalogie Québec, <https://www.genealogiequebec.com>, « Institut généalogique Drouin, 2023. Folio 141. Acte dip_1182c0158.jpg consulté le 10 avril 2024 ».

⁴ Louis-Hector de Callère militaire décoré de l'ordre de Saint-Louis, succéda à François-Marie Perrot à la suite d'accusations multiples qui le menèrent en prison.

est accusé d'avoir commercer illégalement avec les Indiens, Callières le met en prison en attendant son procès. Sans aller plus loin, on peut constater que ce n'est pas un ange.

Alors, imaginez que la concession acquise par Pierre est l'endroit où les voyageurs reviennent de l'Ouest avec leurs canots pleins de fourrures en route vers le marché de Montréal. Je me permets de m'interroger sur comment on peut élever une famille nombreuse et survivre à titre de cultivateur sur une concession si lointaine et si isolée. L'histoire de l'Île-Perrot témoigne qu'un des seigneurs initiaux, sieur François-Marie Perrot a été accusé à maintes reprises du commerce de boisson avec les Indiens. Ce dernier encourageait et exploitait ce commerce avec ses concessionnaires.

Pierre et Catherine tardèrent avant d'occuper cette concession. D'ailleurs, leur premier enfant, Marie Anne Leduc est baptisée le 26 juillet 1702 à Lachine. Le couple Leduc n'occupe pas sa concession avant 1704, année où naît à Sainte-Anne-de-la-Bellevue leur deuxième enfant un premier garçon baptisé Pierre (nom du père) comme le veut la tradition.

C'est à cette période en 1717 que la première terre sur laquelle la famille habite, sur l'Île-Perrot est concédé à Leduc dans la Grande Anse. La façon traditionnelle d'acquérir une concession sur l'Île-Perrot était de participer à un voyage vers Détroit. Les anciens soldats ont souvent suivi ce chemin pour acquérir des terres pour leur famille. Pierre ne devait pas faire exception.

Exemple 1 : 7 juin 1737. Congé d'un canot par Charles de Boische, Marquis de Beauharnois, gouverneur de la Nouvelle-France, au sieur Joseph Lecours, lequel canot devant partir de Montréal pour se rendre au poste des Illinois et devant contenir à son bord six hommes, à savoir Pierre Leduc, Joseph Leduc, Baptiste Leduc et René Leduc, frères, tous habitants de l'Île-Perrot, Jean-Baptiste Soulard, de l'Ange-Gardien, et Jean-Baptiste Deneau, guide du canot, de la Prairie-de-la-Madeleine⁵.

Exemple 2 : 10 juin 1740, Montréal. Enregistrement d'une permission accordée par Charles de Beauharnois, gouverneur de la Nouvelle-France, à Jean-Baptiste Blondeau et Joseph Leduc, d'un canot et cinq hommes, pour se rendre au poste des Illinois.

Fait important : En 1740, le troisième fils de Pierre nommé Jean-Baptiste épouse une dame Françoise Cuillierier Trottier, veuve de Joseph Trottier, sieur des Ruisseaux, qui fait partie du clan Perrot.

Par son premier mariage, dame Françoise Cuillierier devint seigneresse de l'île Perrot. Quoique nous n'ayions pas sous les yeux les titres de succession, nous pouvons assurer que le fief de l'île Perrot passa successivement de François-Marie Perrot, le premier seigneur, à son fils Pierre et à son petit-fils Pierre-François. Ce dernier, marié le 16 janvier 1729, à Marie-Anne Trottier de Batiscan, laissa l'héritage seigneurial à la famille Trottier des Ruisseaux, et c'est ainsi que dame Joseph Trottier (Françoise Cuillierier) vint en possession de la seigneurie de l'île Perrot. Jean-Baptiste Leduc, fils de Pierre devient à son tour seigneur de l'Île Perrot en mariant Françoise, fille de dame Françoise Cuillierier.

Donc, par alliance, le fief seigneurial, la seigneurie de l'Île-Perrot passa graduellement de Perrot, à ses fils puis par alliance, à la famille Cuillierier puis à la famille Leduc, par Jean-Baptiste Leduc.

Donc, Jean-Baptiste le fils de Pierre, devient seigneur de l'Île, il faut conclure que les Leduc occupaient une place importante dans les affaires de l'Île.

Cette première génération de l'ancêtre Pierre Leduc illustre une famille nombreuse établie sur l'Île-Perrot grâce à ses bonnes relations avec le seigneur de l'Île-Perrot Joseph Trottier et son épouse Françoise Cuillierier. Le fait que Jean-Baptiste Leduc troisième fils de Pierre l'ancêtre achète la seigneurie en 1742 favorise aussi ses frères et sœurs. Graduellement, pratiquement tous les enfants de Pierre sont établis sur une concession dans le secteur La Grande Anse de l'Île-Perrot.

⁵ (TP1, S35, D9, P91, Fonds Conseil souverain – Archives nationales à Québec)

⁶ (T14, S34, P510, Fonds Juridiction royale de Montréal – Archives nationales à Montréal.)

En 1742, concessions Leduc de la côte Saint-Joseph :

- Jean-Baptiste Leduc, Fils de Pierre
- Michel Leduc, fils de Pierre
- Françoise Leduc, fille de Pierre Leduc

En 1742, concessions Leduc de l'Anse au Sable :

- René Leduc, fils célibataire de Pierre Leduc
- Jean-Baptiste Leduc, fils de Pierre Leduc

Voici, selon un recensement de 1765, la liste des Leduc propriétaires sur l'Île-Perrot :

- ROSE LEDUC (1746-1795) Petite-fille de Pierre Leduc ancêtre.
- MARGUERITE LEDUC (1744-1817) Petite-fille de Pierre Leduc ancêtre.
- GENEVIÈVE LEDUC (1725-1811) Fille de Pierre Leduc ancêtre
- ANTOINE LEDUC (1732-1825) Fils de Pierre Leduc ancêtre.
- ANTOINE LEDUC (1734-1809) Petit-fils de Pierre-Leduc ancêtre.
- BAPTISTE LEDUC (1710-1796) Fils de Pierre Leduc ancêtre.
- JACQUES LEDUC (1707-1790) Fils de Pierre Leduc ancêtre
- MICHEL LEDUC (1722-1793) Fils de Pierre Leduc ancêtre.
- PIERRE LEDUC III (1732-1815) Petit-fils de Pierre Leduc ancêtre.
- RENÉ LEDUC (1715-1796) Fils célibataire de Pierre Leduc ancêtre.
- THOMAS LEDUC (1729-1812) Fils de Pierre Leduc ancêtre.
- FRANÇOISE LEDUC (1717-1738) Fille de Pierre Leduc ancêtre Femme de Charles Léger Parisien.

Conclusion

Dès son arrivée à l'Île Perrot, mon ancêtre maternel Pierre Leduc, participa avec ses enfants à des voyages vers Détroit. Avec leurs gains de voyage et l'aide de leur frère Jean-Baptiste devenu seigneur, les fils Leduc s'établirent sur des concessions de l'Île.

Je dois conclure que mon ancêtre Pierre et sa famille, comme bien des soldats de l'époque, ont acquis leurs biens d'une façon à l'époque considérée comme illégale.

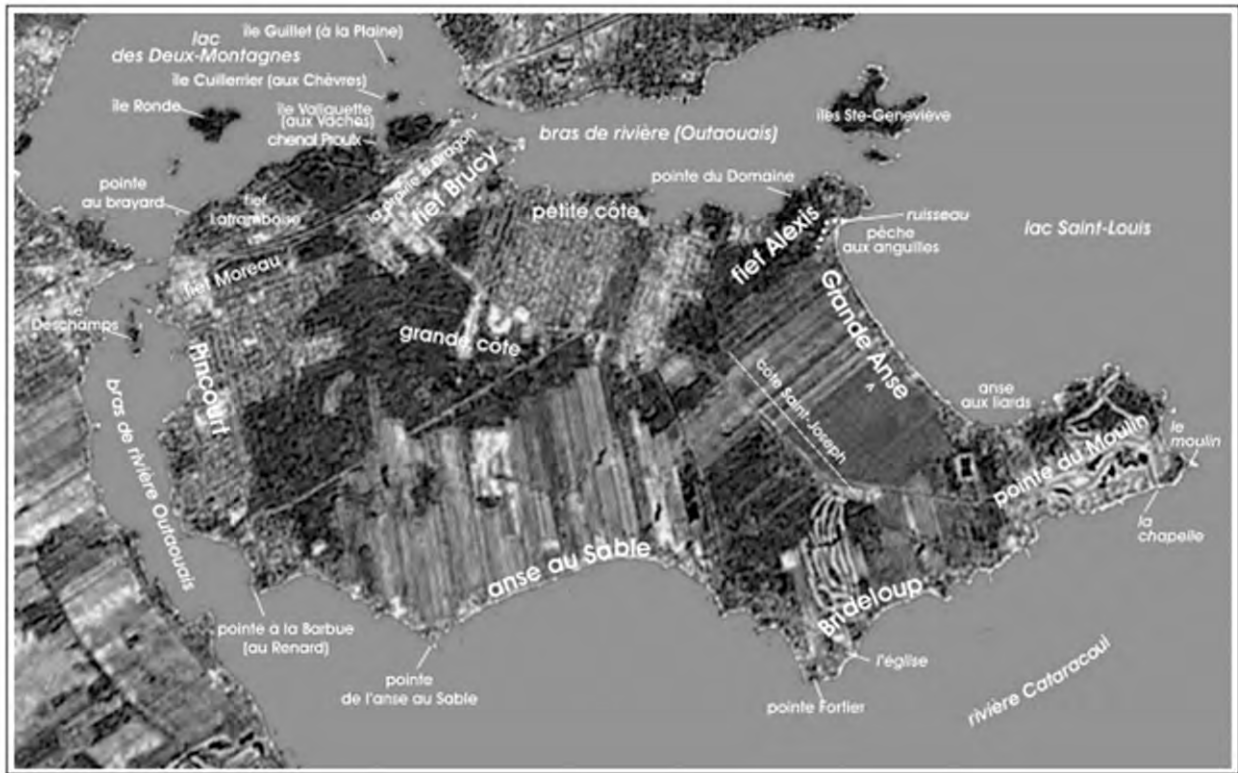
Je dois donc accepter que le sang qui coule dans mes veines est celui de ces ancêtres qui ont profité souvent illégalement à l'obtention de leurs biens.

Références principales :

Histoire de l'Île Perrot de 1662 à nos jours, par V. Carrière, ptre curé

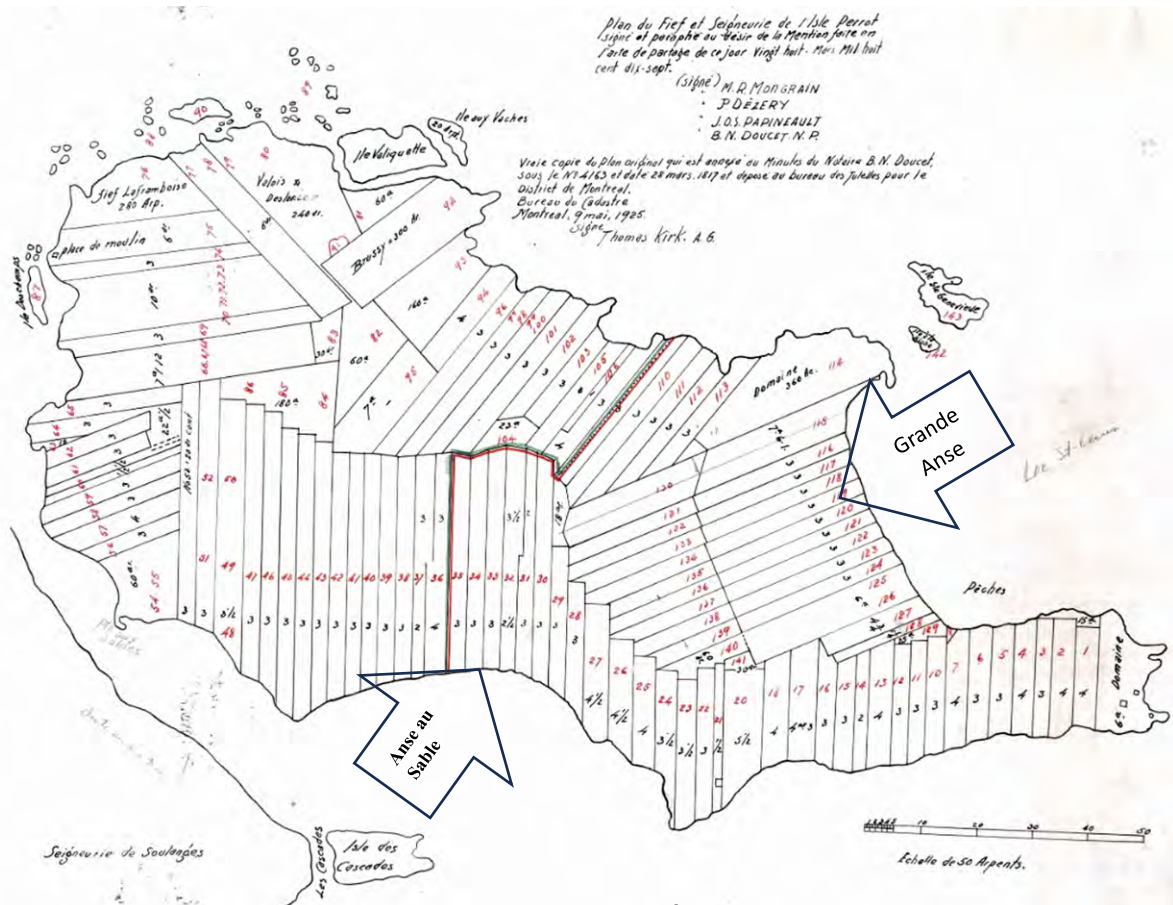
L'Île Perrot 1672-1765, par Lise Chartier

L'Île Perrot 1765-1860, par Lise Chartier



Infographie: Gilles-L. Caisse.

Montage tiré de la page 13 de l'œuvre de Lise Chartier «L'Île Perrot» 1672-1765. Édition Septentrion.



Terrier des concessions de l'Île-Perrot

Carte de la seigneurie de l'Île-Perrot au moment du partage en 1817.

Cette carte est annexée à l'acte de Doucet du 28 mars 1817. Copié le 9 mai 1925, original créé le 28 mars 1817.

Quand j'étais jeune adulte, mon père a fait faire l'arbre généalogique de ses parents et des parents de ma mère par l'Institut Drouin. À l'époque, en plus des arbres, trois volumes accompagnaient cette livraison. Il y avait deux parties généalogiques et une partie historique. Dans le volume historique, à la page des Messier, il y avait une courte biographie de l'ancêtre Michel Messier, frère de mon ancêtre Jacques. Je me suis posé la question : Pourquoi n'y a-t-il rien sur Jacques ? Ma réflexion en est restée là et le temps a passé jusqu'au jour où l'on a découvert qu'un cancer ravageait le corps de mon mari qui croyait être Suisse d'origine... J'ai alors réalisé à quel point mes parents aussi prenaient de l'âge et que leurs origines et leurs souvenirs, tout comme ceux de mon mari, s'envoleraient avec eux sauf s'ils étaient écrits.

J'ai commencé à faire de la recherche sur les Messier et dans l'arbre généalogique fait par l'Institut Drouin, il y avait un vide au sujet de mes arrière-grands-parents paternels. Aux Archives nationales à Montréal j'ai découvert la date et l'endroit où ces derniers s'étaient mariés aux États-Unis ; j'ai alors commencé à écrire mon premier volume sur les Messier.

Le temps filait à grand pas et je voyais bien que je n'aurais pas le temps de découvrir les origines de mon mari, mais je lui ai promis que je le ferais pour ses enfants. Après son décès, j'ai rempli ma promesse et je suis même allée à la New York State Library à Albany où j'ai retrouvé le mariage de son ancêtre écrit en allemand. J'ai engagé deux Allemandes pour me traduire le texte afin d'être certaine de ce qui était écrit et j'ai continué à chercher pour comprendre ce qui s'était passé. D'où il venait ; pourquoi s'était-il d'abord établi dans les colonies anglaises ; dans quelles circonstances il est arrivé au Canada et pourquoi sa descendance s'est installée dans les Cantons de l'Est. J'ai rencontré des dizaines de personnes et consulté plusieurs documents d'archives pour finalement comprendre,

ce qui m'a permis de livrer l'histoire et les souvenirs... Faire renaître ceux qui nous ont précédé...

Mon but premier dans la vie est de faire plaisir, le deuxième est de comprendre pour mieux me faire une idée. Au fil du temps, j'ai écrit plusieurs volumes et dressé un nombre incalculable d'arbres généalogiques accompagnés d'une histoire courte. L'expression des gens lorsqu'ils découvrent leur histoire vaut mille mots. Certains volumes que j'ai écrits contiennent des informations étonnantes et parfois... du jamais vu.

Aimerais-tu savoir qui était ton ancêtre ? De nos jours, on a accès à tellement de documents nous aidant à reconstituer l'histoire. Quand on veut découvrir... on se rend compte qu'aucun d'entre eux ou d'entre elles n'étaient un des deux de pique... c'est magique !

À la Société de généalogie des Cantons de l'Est des bénévoles peuvent te guider et des liens se créent par l'entraide ; c'est fantastique !



**Adoptez *L'Entraide numérique*
dans votre quotidien.**

**Un nouvel article trois fois par semaine
vous y attend !**

**ALLEZ DIRECTEMENT À :
[HTTPS://LENTRAIDENUMERIQUE.CA](https://lentraidenumerique.ca)**

Les surnoms et « noms-dits » : Nadeau (Nado) dit Lavigne

Luce Marquis, membre n° 4634

Ozanie-Joseph Nadeau dit Lavigne fut le premier ancêtre portant le patronyme Nadeau à fouler la terre de la Nouvelle-France. D'autres Nadeau sans lien de parenté, on en compterait au moins quatre, seraient ensuite arrivés.

Selon Gérard Lebel, Ozanie foula la terre de Nouvelle-France en 1660. Fils de Macie et de Jeanne Despins dit Després, il était originaire de Genouillac dans le département de la Charente. On le retrouve porteur du surnom Lavigne au sein de quelques décisions rendues par le Conseil supérieur de la Nouvelle-France : Ozanie-Joseph Nadeau (Nado, Nadot, Nadaut) dit Lavigne. Cependant, aucun de ses descendants ne conservera le surnom Lavigne. Ainsi, aujourd'hui, Ozanie n'est l'ancêtre d'aucun porteur du patronyme Lavigne et, malgré le fait qu'il ait porté ce surnom, rien ne prouve qu'il fut soldat.

Confirmé en 1662, dans un premier temps, c'est fort probablement à titre d'engagé pour trois ans auprès d'un habitant de la Côte-de-Beaupré qu'il vécut en Nouvelle-France à partir de 1660.

En 1663, au terme de son contrat, il décida de s'installer de façon permanente sur sa terre d'accueil et il reçut une concession de trois arpents de Charles de Lauzon dans la paroisse de Sainte-Famille sur l'Île d'Orléans.

Lorsqu'arrive, en 1665, un nouveau contingent de filles du roi, Ozanie-Joseph est relativement bien établi. Marguerite Abraham, fille de Godegrand et de Denise Fleury choisit d'unir sa destinée à celle d'Ozane.

Marguerite avait été baptisée le 5 janvier 1637 dans la paroisse de Saint-Eustache à Paris. Son père est maître tailleur et Marguerite, une habile couturière. Elle s'embarque pour la Nouvelle-France en apportant des biens estimés à 100 livres auxquels s'ajoute la dot du roi. Le contrat de mariage est signé à Québec le 6 novembre chez le notaire Pierre Duquet.



Plaque en l'honneur des filles du roi,
maison Barbel, Place Royale, Québec.

Source : Répertoire du patrimoine culturel du Québec,
<https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq>

C'est dans la paroisse de Sainte-Famille que le couple s'installe. Au moment du recensement de 1667, ils ont déjà sept arpents de terre en culture. Ils vendront cette terre en 1675 à Antoine Dionne. Ils s'établissent alors sur le côté sud de l'île dans la paroisse Saint-Laurent où ils possèdent une concession reçue en 1667 de monseigneur de Laval. Ils auront cinq enfants, deux filles et trois garçons, mais une fille et un garçon décéderont peu de temps après leur naissance.

Ozanie-Joseph meurt sur l'Île le 10 février 1677, moins d'un an après la naissance de sa fille Catherine. Marguerite se remarie avec Guillaume Chartier le 31 janvier 1678 en la paroisse Sainte-Famille de l'Île d'Orléans. Son nouvel époux s'installe sur la terre familiale des Nadeau. Le nouveau couple n'aura pas d'enfants. Se disputant continuellement, ils décideront d'un commun accord de se séparer en 1694. Alors que Guillaume ira vivre chez les Jésuites à Québec, la terre sera partagée entre les trois enfants de Marguerite qui ira vivre chez l'un de ses fils à Beaumont.

La même année, sa fille Catherine (1676-1746) épousera Jean Roy, fils de Nicolas et de Jeanne Lelièvre, avec lequel elle aura 12 enfants et sept d'entre eux se marieront. Les deux garçons, Jean-Baptiste et Denis, épouseront en 1690 et 1695 les



Monument à la mémoire des ancêtres
Marguerite et Ozanie Nadeau, paroisse Sainte-Famille
Source : Find a Grave, <https://fr.findagrave.com/memorial>

sœurs Anne et Charlotte Casse (Lacasse), filles d'Antoine et de Françoise Pilois. Cette dernière est également une fille du roi arrivée la même année que Marguerite. On ignore la date du décès de Marguerite mais elle est présente le 9 novembre 1695 lors du mariage de Denis et Charlotte.

Jean-Baptiste (1669-1735) et Anne auront 13 enfants. Cinq d'entre eux se marieront. Il en est de même pour Denis (1673-1759), qui fut lieutenant de milice à Beaumont, et Charlotte. Après le décès de Charlotte, Denis épousera Élisabeth Roy, nièce de son beau-frère Jean Roy. Denis et Élisabeth auront 14 enfants dont 11 qui se marieront.

Tous ces mariages donneront 229 arrière-petits-enfants à Joseph Nadeau et Marguerite Abraham; 122 d'entre eux se marieront.

À la fin du XXe siècle, le patronyme Nadeau apparaissait au 33^e rang des patronymes les plus fréquents au Québec et au 8^e rang en Estrie. La majorité d'entre eux seraient des descendants d'Ozanie et Marguerite.

L'un des fils de Denis et Charlotte s'illustra de façon dramatique durant la conquête britannique de 1760. En effet, Joseph Nadeau, meunier et capitaine de milice, sera pendu devant sa maison de Saint-Charles-de-Bellechasse le 29 mai 1760 parce qu'il aurait encouragé ses compatriotes à la rébellion. Le gouverneur James Murray en colère ordonna sa mise à mort.

Au moment de son décès, Joseph est l'époux de Marie-Anne Harnois avec laquelle il a eu deux fils. Avec Angélique Turgeon, sa première épouse, il eut sept enfants dont Marie-Thérèse la benjamine qui épousa Guillaume Gosselin le 11 avril 1763 à Saint-Charles-de-Bellechasse. Marie-Thérèse et Guillaume sont des quadrisaïeux de mon arrière-grand-mère Joséphine Gosselin qui épousa Odina Guay à Saint-Charles-de-Bellechasse le 26 octobre 1886.

Sources biographiques (autres que le Lafrance de Généalogie Québec, le PRDH et les recensements) :

« Appel mis à néant de Marin Norice », habitant de l'île d'Orléans, d'une sentence rendue par le juge de l'île d'Orléans et amendant et corrigeant la sentence, condamnation de Norice à payer à Ozanie Nadeau dit Lavigne, la somme de 90 livres,
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3367130>

« La famille Nadeau, 1^{re} partie », *Au Fil des Ans*, vol.3, no 1, Hiver 91, https://shbellechasse.com/aufildesans/03_01.pdf. Consulté le 1^{er} avril 2024.

« La famille Nadeau, 2^e partie », *Au Fil des Ans*, vol.3, no 2, Printemps 91,
https://shbellechasse.com/aufildesans/03_02.pdf. Consulté le 1^{er} avril 2024.

Dubé, Paul-André. « Les mères de la Nation : Marguerite Abraham ». *L'Ancêtre*, vol. 36, n° 288 (Automne 2009);
Duchesne, Louis. *Les noms de famille au Québec : aspects statistiques et distribution spatiale*. Institut de la statistique du Québec, 2006, 169 p.

Lebel, Gérard. « Joseph-Ozanie Nadeau dit Lavigne ». *Our French-Canadian Ancestors*, vol.18, Chapter 15, LISI Press, 1990, p. 157-166. Version anglaise consultée sur *Family Search*.

Nadeau, Maurice. « Ozanie Nadeau et Marguerite Abraham », Association des Nadeau d'Amérique, 2001, <https://www.nadeauamerique.com/ozanie-nadeau/>. Consulté le 1^{er} avril 2024.

Dans un article précédent (printemps 2023, p. 26), j'ai mentionné qu'y avait à Montréal une petite plaque rappelant le lieu de naissance d'Iberville. J'ai oublié de mentionner l'existence du socle d'une statue maintenant disparue, en face de l'église Sainte-Cunégonde dans Saint-Henri / Petite Bourgogne. Ladite statue de béton armé, très détériorée, a été enlevée au printemps 2010.

Socle du square Iberville, Montréal.

Côté face

Au chevalier Pierre Le Moyne d'Iberville né à Montréal le 20 juillet 1661. La première statue a été érigée par les citoyens de la Cité de Ste Cunégonde le 19 juillet 1894.

Cette seconde statue a été élevée par la Ville de Montréal le 20 juillet 1983

Côté droit

Toujours suivi de ses fidèles Canadiens il ravage les établissements de Terre-neuve conquiert la baie d'Hudson et fonde la Louisiane.



La statue en 1894



Le socle en 2010



La statue en 1894

1. La famille de Philippe V

Au musée du Prado, à Madrid, le visiteur peut admirer l'immense portrait de la famille de Philippe V, premier souverain Bourbon d'Espagne, œuvre du peintre de cour Louis Michel van Loo datée de 1743 (408 X 520 cm). La famille est réunie au palais royal La Granja de San Ildefonso, le petit Versailles espagnol construit pour Philippe V dans les environs de Segovia. Le roi est alors âgé de 60 ans et il ne lui reste que trois ans de vie. Le tableau représente assis ou debout sept femmes et cinq hommes⁷. De gauche à droite, on reconnaît Marie-Anne-Victoire, Marie-Barbara de Portugal et son époux Ferdinand, le roi Philippe V, Louis Antoine, la reine Élisabeth Farnèse, Philippe et son épouse Élisabeth de France, les infantes Marie-Thérèse et Marie-Antoinette, Marie-Amélie de Saxe et son époux Charles. Au premier plan, les petites infantes Marie-Isabelle-Anne et Marie-Isabelle.

Si on interprète maintenant ce portrait en termes généalogiques, nous arrivons au tableau suivant :

- Parents : Philippe V et Élisabeth Farnèse
- Enfants : Marie-Anne-Victoire, Louis Antoine, Philippe, Marie-Thérèse, Marie-Antoinette, Charles. Quant à Ferdinand, c'est le fils de Philippe V et de sa première épouse Marie-Louise de Savoie⁸.
- Conjointes des fils : Marie-Barbara de Portugal (Ferdinand), Marie-Amélie de Saxe (Charles), Élisabeth de France (Philippe).
- Petites-filles : Marie-Isabelle-Anne, fille de Charles et Marie-Isabelle, fille de Philippe.

Ce tableau ne dit rien de la consanguinité familiale. Allons y voir de plus près.

- Les deux frères Louis de France et Philippe V d'Espagne, petits-fils de Louis XIV, épousent en 1697 et 1701 respectivement les deux sœurs Marie-Adélaïde et Marie-Louise, filles du duc de Savoie Victor-Amédée II.

- Marie-Anne-Victoire épouse le roi du Portugal le 19 janvier 1729 et sa belle-sœur Marie-Barbara marie son demi-frère Ferdinand le lendemain.
- L'épouse de Philippe, Élisabeth de France mariée en 1739, est la fille de son cousin Louis XV.
- L'infante Marie-Thérèse épouse en 1745 son petit-cousin Louis, fils de Louis XV et dauphin de France.

Tant que ça reste dans la famille...



La famille de Philippe V peinte par Louis Michel van Loo (1743).
Source de l'illustration : le musée du Prado à Madrid.



La famille de Charles IV peinte par Francisco de Goya (1801)
Source de l'illustration : le musée du Prado à Madrid.

⁷ Sans compter les six musiciens installés dans une loge au haut du tableau.

⁸ Ferdinand (VI) succède à son père en 1746 et son demi-frère Charles (III) hérite du trône en 1759.

2. La famille de Charles IV

Le portrait de la famille de Philippe V par Louis Michel van Loo nous entraîne inévitablement dans le même musée du Prado vers celui de la famille de Charles IV par Francisco de Goya (1801). Moins grand (280 X 336 cm) que le précédent et comptant 14 personnages tous debout à l'exception du bébé dans les bras de sa mère, ce tableau se distingue aussi par une représentation réaliste plutôt qu'idéalisée des membres de la famille. Il représente cinq hommes et autant de femmes ainsi que quatre enfants. Dans l'ordre habituel de gauche à droite, on distingue Charles de Bourbon, le peintre Goya dans l'ombre, Ferdinand, Marie-Josèphe, Marie-Antoinette de Bourbon-Naples, bientôt épouse de Ferdinand, Marie-Isabelle, la reine Marie-Louise de Bourbon-Parme, François de Paule, le roi Charles IV, Antoine Pascal, Charlotte-Joachime, Louis de Bourbon-Parme, le petit Charles Louis et sa mère Marie-Louise.

Résumons les liens de parenté.

- Parents : Charles IV et Marie-Louise de Bourbon-Parme
- Oncle et tante : Marie-Josèphe et Antoine Pascal, sœur et frère du roi
- Fils et filles : Ferdinand, Charles de Bourbon, Marie-Isabelle, François de Paule, Charlotte-Joachime, Marie-Louise
- Conjointes : Marie-Antoinette de Bourbon-Naples (Ferdinand), Louis de Bourbon-Parme (Marie-Louise)
- Petit-fils : Charles Louis, fils de Louis de Bourbon-Parme

Passons maintenant aux liens de consanguinité.

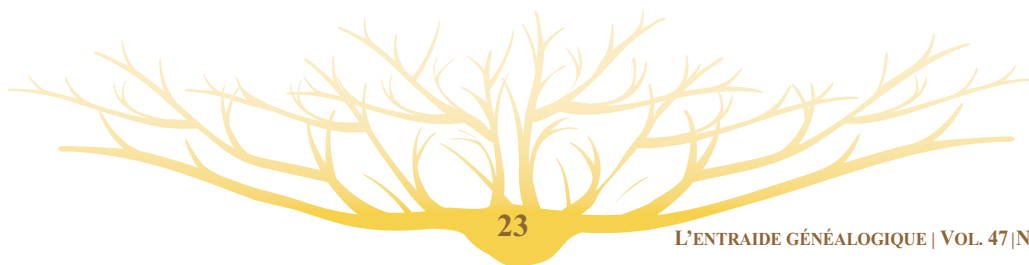
- Charles IV et son épouse Marie-Louise de Bourbon-Parme (1765) sont cousins germains ou au premier degré.

- Louis de Bourbon-Parme et son épouse Marie-Louise (1795) sont cousins au second degré.
- Ferdinand et Marie-Antoinette de Bourbon-Naples (1802) sont cousins germains.



*La famille de Charles IV peinte par Francisco de Goya (1801)
Source de l'illustration : le musée du Prado à Madrid.*

Mais où est le rapport avec le Québec me direz-vous? Ce n'est qu'anecdotique mais on peut rappeler que l'abbé Cyprien Tanguay a dressé l'arbre généalogique de Ferdinand VII et de sa descendance et qu'il a rencontré sa fille Isabelle II lors de son troisième et dernier voyage européen en 1892. L'abbé Tanguay, alors âgé de 73 ans, en est à sa dernière année comme employé du Bureau des statistiques du gouvernement canadien. Quant à la reine Isabelle II (62 ans), elle vit à Paris depuis le coup d'État militaire qui la force à l'exil dès septembre 1868. Elle y demeurera jusqu'à sa mort en 1904 à l'âge de 73 ans.



Fin de semaine animée : Section de l'Écriture à la Poudrière de Windsor le 7 octobre 2001

Causerie par Fleurette LaRoche Trifiro
membre n° 1867

Je suis toujours très heureuse de pouvoir participer à une activité de généalogie. Vous allez rapidement vous apercevoir que je ne suis ni conférencière, ni écrivaine, je suis une passionnée de généalogie.

Savez-vous que la généalogie a été l'une des premières formes de l'Histoire du monde ? Ne pensez qu'à la Bible qui recense les descendants d'Adam et d'Ève. Il est aussi très intéressant de savoir que les Québécois sont les plus avancés dans ce domaine. Aujourd'hui, en 2001, avec tous les moyens mis à notre disposition, nous pouvons réaliser rapidement un arbre généalogique qui demandait autrefois une dizaine d'années de labeur.

Quelque part, j'ai lu que c'est devenu, après la collection de timbres et de monnaie, le loisir le plus répandu. On y affirme aussi que la généalogie est née de la solitude des villes... Vous pouvez facilement œuvrer en solitaire ou en groupe. Chez certains retraités, cette activité intellectuelle est souvent devenue une seconde carrière. Ils y consacrent plusieurs heures par semaine. Croyez-moi, c'est un virus incurable!... La recherche généalogique vous tient toujours en haleine. On en oublie la télévision, la radio, le ménage et tout le reste. C'est une poursuite captivante, les chercheurs deviennent de vrais détectives!...

Toutefois, cela dépend de ce que vous désirez accomplir. En généalogie, il y a beaucoup plus que trouver et aligner des noms. Premièrement, tous les documents d'archives débutent par la date du jour de la création du document. Ensuite, quand vous examinez le tout, vous découvrez toujours toutes sortes de détails qui répondent souvent à nos questions.

Dans le certificat de naissance, après la date du jour du baptême, vous y voyez le nom et le sexe de l'enfant avec la date réelle de sa naissance, le nom de ses parents, celui de son parrain et de sa marraine, leur degré de parenté avec l'enfant ou amis des parents.

Dans le certificat de mariage, vous connaissez le nom de la paroisse de la célébration, le nom et l'âge des époux, leurs parents respectifs. Habituellement, apparaît le métier de l'époux, parfois celui de son père, le domicile des mariés, (détail qui favorise la découverte des déménagements de génération en génération). Il est aussi noté le nombre de dimanches de la publication des bans en chaire au prône de la grand'messe dans la paroisse de chacun des époux pour savoir s'il y a des empêchements à ce mariage. (publication gratuite durant les trois dimanches précédant la cérémonie, seulement un dimanche si vous déboursiez quelques dollars pour une dispense. On s'organisait pour assister à une autre messe ces dimanches-là.)

Par le certificat de décès vous apprenez en premier la date d'inhumation, le nom de la personne défunte, la date véridique de son décès et, si connu, le nom de son époux ou épouse.

S'ajoute parfois sa longévité (environ...), son genre de mortalité (noyé, ou décédé entouré de ses enfants après avoir reçu l'Extrême-Onction ou autres...) Les signatures sont plutôt rares dans les documents plus anciens. On a beau dire ou plutôt écrire dans les actes que les ancêtres « n'ont su signer ».

Probablement, c'était parce que cela demandait trop d'application devant Monsieur le Curé. À remarquer, lorsque des contrats devant notaire ou autres s'avéraient nécessaires, quel étonnement, nous apercevons la signature ardue de l'ancêtre supposément incapable de signer son nom.

Dans les documents à consulter, il faut noter les recensements du gouvernement, les archives de notaires, les archives judiciaires, les journaux et bien d'autres sources qui sont une mine de renseignements captivants.

Je vais vous raconter un peu comment je suis arrivée à la généalogie. C'était un dimanche en 1980. Il y avait un après-midi portes ouvertes à l'école secondaire Le Tournesol à Windsor.

Au cours de ma visite, je suis entrée dans la classe du professeur Denis Dupré. Celui-ci initiait les jeunes à la généalogie. Intéressée, j'ai posé quelques questions. Il m'a demandé le nom de mes grands-parents. Surprise et heureuse, il m'a fait la ligne directe ancestrale de mon père rapidement. Ils étaient tous inscrits dans le répertoire de mariages des comtés de Beauce, Dorchester et Frontenac.

Cette lignée ancestrale a dormi longtemps dans le tiroir. Je ne sais trop comment, pourquoi, j'ai décidé d'aller à la Société de généalogie située dans un sous-sol d'église à ce moment-là. On m'a demandé ce que je désirais. « Je veux faire ma généalogie. » « Mais, vous l'avez Madame! » « Oui, j'ai des noms, mais je voudrais connaître davantage leur vécu et je ne sais pas où m'adresser ». Rapidement, j'ai réalisé que la Société de généalogie était le meilleur endroit pour m'aider à réaliser mon projet. Déménagée dans un local plus vaste et plus approprié aux besoins engendrés par le nombre croissant de membres et de chercheurs, j'ai fréquenté assidûment le nouveau lieu. J'ai beaucoup fouillé, beaucoup cherché, dans la formidable bibliothèque qui renferme un nombre incalculable de répertoires de paroisses du Québec et une quantité de livres de tout acabit. Je ne peux passer sous silence le support des personnes bénévoles qualifiées qui savent nous orienter et nous aider généreusement.

En septembre 1984, lors d'un voyage en France, je me suis rendue à LaRoche, ville de mon ancêtre Michel Gautron, qui est devenu Michel Gautron dit LaRoche, parce qu'il arrivait du port de LaRoche en France. La mention de Gautron a simplement disparue après le mariage de mon arrière-grand-père en 1844.

Notre groupe est donc reçu à l'Hôtel de ville de LaRoche. Mon mari jase avec un monsieur, responsable de l'accueil des touristes. Il lui dit que mon ancêtre est né à LaRoche. Incroyable, ledit monsieur connaît la conservatrice du Musée de la bibliothèque municipale de la ville de LaRoche. Malheureusement, tout était fermé cette journée-là. Toutefois, il m'a demandé de lui laisser mes coordonnées. Après quelques correspondances avec Mademoiselle Olga de Saint-Affrique, présidente de l'association des Amis du musée et conservateur

honoraire de la bibliothèque municipale de LaRoche, j'ai reçu de sa part des documents certifiés uniques.

Cet envoi contenait l'acte de naissance de mon ancêtre Michel Gautron, l'acte de sépulture de son père Daniel Gautron auxquels s'ajoutait la liste de tous ses frères et sœurs avec les dates de naissances, les noms des parrains et marraines de chacun et, si connus, les dates de mariages et de décès. Le tout avec des pages d'analyse et de commentaires. Pouvez-vous imaginer quel cadeau exceptionnel et miraculeux j'ai reçu?...

Avec tout ce nouveau bagage, auquel j'ai ajouté de nombreuses heures de recherches, j'ai publié un premier document en 1989 sur la famille LaRoche (famille de mon père) et la famille Noël, (famille de ma mère). J'ai profité de l'épluchette de blé d'Inde annuelle à notre maison de campagne, pour donner mon livre de généalogie à tout mon monde, mes enfants, mes frères et ma sœur, mes neveux et nièces. Fabuleux, la surprise et le bonheur suscités par ce cadeau. Mon mari Cassulo leur a dit : « Vous êtes des chanceux! Que j'aimerais donc avoir cette même chance un jour! »

Comme je ne pouvais résister à un désir déclaré de façon si intense, vous devinez ce qui est arrivé : j'ai rédigé mon deuxième document pour la famille Trifiro, le tout sur imprimante laser, nouveauté importante du moment. Je l'ai offert au dîner de Noël 1992 à chacun des membres de la famille Trifiro, mes enfants avec mes jeunes neveux et nièces. À cette époque, nous n'étions que trente-cinq. Malheureusement, Monsieur Trifiro était déjà décédé depuis 1980 et avait déjà manifesté ce désir d'avoir une histoire de famille.

Pour les Trifiro, nous possédons des documents seulement pour six générations: deux à Santa Lucia del Mela, commune italienne, province de Messine en Sicile et lieu de naissance de Monsieur Trifiro. Les quatre autres sont d'ici. Monsieur Antonio Trifiro, immigrant, premier sur la liste avec son épouse pour les parents de la première génération; ensuite les douze enfants avec neuf beaux-frères et belles-sœurs à la deuxième génération; s'ajoutent les vingt-et-un petits-enfants avec les quinze conjoints et

conjointes à la troisième génération; enfin avec les trente-et-un arrière-petits-enfants, nés à ce jour, à la quatrième génération.

En 2001, la famille Trifiro de Windsor comptait soixante-quinze membres.

J'ai inclus jusqu'en décembre 1992, date de parution, tous les actes de naissances, de mariages et de décès récupérés dans les paroisses. J'ai aussi écrit une courte biographie sur chacun de mes beaux-parents, chacun de mes beaux-frères et chacune de mes belles-sœurs et j'y ai ajouté plusieurs photos fournies par les familles concernées.

Il faut que je vous dise que nous sommes assez choyés de ce côté-là. À intervalles assez réguliers, au studio de Massé & Frères de Windsor, Monsieur Trifiro se faisait photographier avec toute sa famille. Il expédiait ces photos à ses parents en Sicile. C'est agréable à regarder.

Au fil des ans, nous voyons grandir les enfants. Nous avons vu toutes ces photos affichées dans la cuisine de la famille lors de notre voyage à Santa Lucia en 1986.

Il y a également une section très spéciale avec le dossier militaire de Monsieur Trifiro, qui s'est enrôlé comme volontaire lors la guerre 1914-18. Pour obtenir son dossier, j'ai dû écrire aux Archives publiques à Ottawa et on m'a avertie par courrier recommandé, que conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels, la divulgation des renseignements personnels touchant un individu n'est pas permise sans son consentement. Dans le cas d'une personne décédée depuis moins de 20 ans, ce qui était le cas, il fallait une preuve de son décès et une autre pour le degré de parenté. J'ai donc fait parvenir aux autorités le certificat de décès de Monsieur Trifiro et mon certificat de mariage, prouvant mon lien de parenté avec lui.

Nous avons découvert des détails particuliers et révélateurs dans ces papiers d'archives et plusieurs autres dans le langage militaire impossibles à déchiffrer. Monsieur Trifiro faisait partie du Corps expéditionnaire outre-mer canadien 38^e Unité, 1^{er} bataillon du 1^{er} régiment de Québec. Il nous a déjà dit avoir été sur les champs de bataille en Belgique, sans vouloir élaborer davantage. Nous le savons tous, la

majorité des vétérans de l'époque sont très avares de commentaires sur cette étape de leur vie.

Le cas de Monsieur Trifiro est aussi assez spécial. Même s'il s'était enrôlé volontairement pendant la première guerre 1914-18, durant la deuxième guerre 1939-45, parce qu'il était natif d'Italie, il était devenu un étranger et ennemi, donc potentiellement dangereux, parce que l'Italie s'était rangée du côté de l'Allemagne. Lors de son décès en 1980, nous avons découvert dans ses papiers personnels le fameux certificat de parole qui portait même ses empreintes digitales. Il était obligé de toujours le porter sur lui lors de ses sorties. Durant deux ans, nous voyons, bien écrit et bien étampé sur ledit certificat qu'il s'est rapporté à tous les mois à la RCMP (Police royale militaire canadienne) à Sherbrooke.

Un autre détail incroyable de nos jours, très important à savoir et heureusement corrigé, c'est que Madame Trifiro, née et habitant à Saint-Georges de Windsor, a perdu sa citoyenneté canadienne en épousant un Italien en 1925. Elle est devenue Italienne le jour de son mariage...

Elle a été obligée de redemander sa citoyenneté. Son nouveau certificat nous prouve ce fait.

J'ai aussi inclus le récit de Jean, deuxième fils de la famille, qui est allé passer quelques jours dans la famille Trifiro au pays de ses ancêtres à Santa Lucia del Mela en Sicile. C'était lors du rassemblement mondial de la J.O.C. (Jeunesse ouvrière catholique) à Rome en 1957 auquel il a assisté. Bernard, un de mes beaux-frères, avec son épouse Lucia et Monique, deux filles de la famille, ont accompagné Monsieur Trifiro en 1979, pour un voyage de retour en Italie et dans sa terre natale, mentionnée plus haut dans le texte, à Santa Lucia del Mela en Sicile. Bernard a bien voulu nous rappeler cet important voyage.

Lors de ce périple mémorable, Monsieur Trifiro a fêté son 82^{ième} anniversaire de naissance avec sa chère et unique petite sœur Giuseppa, qui avait 70 ans et qu'il a revu après soixante-cinq ans d'absence. Elle est toujours vivante et maintenant âgée tout près de 93 ans. Vous n'aurez qu'à feuilleter mon volume pour voir d'autres documents intéressants

concernant la famille des Trifiro de Windsor et qu'il serait ici trop long à énumérer et à expliquer.

J'étais donc bien fière de mon ouvrage, mais je voulais avoir l'avis d'une personne compétente en la matière. Je suis allée rencontrer à son bureau la présidente de la Société de généalogie, Madame Gisèle Langlois-Martel. Je lui ai montré mon volume afin qu'elle me donne l'heure juste, à savoir si j'étais dans la bonne voie. Elle m'a suggéré de le présenter au concours annuel de la Société de généalogie des Cantons de l'Est. Avec étonnement et grande joie, j'ai été nommée Lauréate en 1993 dans la catégorie Histoire de Famille.

J'ai oublié de vous mentionner que mon mari Cassulo était mon critique attitré. Je lui présentais des textes divers, des biographies, des photos en lui disant : « Je t'avertis, je ne change rien! » Il lisait et relisait avec attention et me disait : « C'est bien, mais... » À l'occasion, je dois avouer qu'il m'est arrivé de revoir certains de mes choix. Je suis aussi infiniment reconnaissante à Janine Roy-Côté, une amie d'enfance, experte en français, qui a revu mes écritures pour simplement surveiller mes oublis de syntaxe ou d'orthographe.

Je ne veux pas omettre de mentionner Madame Gabriella Bernier, qui enseignait l'italien à l'Université. Celle-ci nous avait donné des cours particuliers avant notre voyage de 1986 que Cassulo et moi avons fait en Italie et à Santa Lucia en Sicile. Nous avons voyagé avec Lucia et Bernard, qui retournaient pour une deuxième fois en Italie, se sont aussi ajoutés Antonio fils et son épouse Monique. Tous les six, nous avons entrepris notre voyage avec une bonne connaissance de cette nouvelle langue, facile à comprendre, mais un peu plus difficile à parler. Madame Bernier a également traduit en italien la page de présentation de mon document. Elle a aussi fait la traduction française des quelques lettres que Monsieur Trifiro avait conservées de sa famille avec son passeport d'immigrant.

Si jamais vous êtes le moindrement intéressé à faire des recherches en généalogie, la seule chose que je puisse vous dire c'est : « N'attendez pas trop longtemps! Commencez tout de suite! Vos références disparaissent de plus en plus (parents,

grands-parents, oncles, tantes, cousins, cousines, amis de la famille...) Il vous faut absolument éviter le piège du « Ah! j'ara don dû! »

Premièrement, faites-le pour vous, parce que vous en avez envie. C'est un loisir unique, même avec un travail ardu, qui apporte de petites et de grandes joies. Il faut beaucoup de curiosité et aussi s'armer de patience et de persévérance pour découvrir, souvent par intuition, une piste si minime soit-elle. Si vous avez un ancêtre, introuvable pour le moment, qui ne veut pas se manifester, dites-lui tout bonnement de rester sur les tablettes... Il arrive parfois qu'il se pointe assez rapidement... Souvent nous cherchons, parfois longtemps, mais souvent aussi, quel bonheur, nous trouvons. Les portes sont grandes ouvertes, il n'y a pas de limites à cette passion.

En second lieu, faites-le aussi pour vos enfants et vos petits-enfants afin qu'ils connaissent leurs racines et puissent être fiers de leurs ancêtres et ainsi protéger cet héritage qu'ils ont reçu.

Ce sont eux qui doivent connaître le passé, ils vivent le présent, ils pourront donc en parler dans l'avenir. Peut-être qu'il s'en pointera un ou une pour continuer un travail déjà amorcé par certaines personnes ou qui décidera de commencer la recherche personnelle de ses ancêtres...

On dit que les généalogistes sont les historiens de la mémoire familiale. Si je peux susciter ce désir chez vous aujourd'hui, je pourrai dire : Mission accomplie!

Trouvée au cours en cours de route et qui démontre l'importance de la généalogie, voici en terminant une pensée de Benjamin Sulte, historien et généalogiste éminent :

« Retrouver et publier la lignée d'une de nos familles c'est décerner à celle-ci un titre de noblesse moderne et c'est en même temps une œuvre patriotique ».

Alors, quand commencez-vous? C'est à vous de décider...



Maurice Langlois est né à Magog, le 2 juillet 1929. Il est le 5^e d'une famille de 6 enfants dont 3 filles et 3 garçons. Il est le fils de Euclide Langlois (1893-1960), et de Bertha Donigan (1895-1940). Euclide et Bertha avaient contracté mariage à l'église Saint-Patrice de Magog le 30 janvier 1916. De cette union sont nés.es : Géraldine (1918-2016), Pauline le (1920-1991), Madeleine (1925-2018), Claude (1927-), Maurice (1929-) et Léonard 1931-2020). Euclide et Bertha reposent au cimetière Saint-Patrice, à Magog.

Maurice fait son primaire à l'académie Saint-Patrice en la Ville de Magog. De 1944 à 1949, Maurice fait son cours classique au séminaire Saint-Charles-Borromée de Sherbrooke. De 1949 à 1951, il complète ses études classiques au Collège Jean-de-Brébeuf à Montréal. De 1951 à 1957, Maurice fait des études en médecine à la faculté de médecine de l'Université de Montréal et, en 1957, il obtient son diplôme de médecin (M.D.). De 1957 à 1962, Maurice fait des études post-graduées à New York, Paris et Montréal en médecine interne et en

endocrinologie, avec une certification dans ces deux spécialités, décernée par le Collège des médecins du Québec (CMQ), et par le Collège Royal du Canada (FRCPC). De plus, il est Fellow de l'American College of Physicians (FACP).

Le 11 juillet 1959, en la ville de New-York, U.S., Maurice épouse Barbara Kaicher. De cette union sont nés : Diane en 1960, Marc en 1962 et Paul en 1966. Diplômes en main, Maurice ouvre son bureau au no. 5, rue Laurier à Magog, à l'automne 1962 pour exercer sa spécialité. Un hôpital neuf (La Providence), où il y a un chirurgien, un anesthésiste, un cardiologue et une pédiatre, vient d'ouvrir.

Dès l'année suivante, le doyen de la nouvelle faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, le docteur Gérard-Ludger Larouche, le convoque et l'invite à se joindre au comité de construction qui doit se pencher sur la faisabilité de convertir le Pavillon St- Georges (futur hôpital psychiatrique en construction à Fleurimont), en un hôpital universitaire (CHUS) qui abritera la faculté de médecine.

En 1965, Maurice quitte Magog, établit résidence à Sherbrooke et se joint au groupe de médecins de la Polyclinique de Sherbrooke. Il est attaché au département de médecine de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul de Sherbrooke, qui est la base du département de médecine de la faculté de médecine et du CHUS. Dès septembre 1966, les premiers étudiants sont admis à la faculté de médecine. Maurice restera à titre de professeur titulaire à la faculté de médecine jusqu'à sa retraite en mai 1996.

Durant ces 30 années, Maurice occupe différents postes dont, de 1977-1982, la direction du service de médecine interne; de 1984-1988, la présidence de la Société des médecins de l'Université de Sherbrooke. Parmi les nombreux comités sur lesquels Maurice a siégé, les principaux sont : de 1979 à 1983, membre

du conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke; de 1987 à 1988, président de la campagne de souscription de l'Université de Sherbrooke pour la faculté de médecine; 1990-1992, membre du comité de révision des structures majeures de l'Université de Sherbrooke; et pendant une dizaine d'années, il est membre du comité de retraite des employés de l'Université de Sherbrooke.

À Halifax, le 20 août 1996, L'Association médicale canadienne (AMC) lui attribuait le titre de Membre émérite de l'AMC.

En 1996, Maurice décide de prendre sa retraite. Ayant toujours aimé l'histoire régionale et n'ayant jamais eu le loisir d'y consacrer beaucoup de temps, Maurice décide d'en faire son passe-temps principal. À cette fin, il se joint la Société d'histoire de Magog et siège au conseil d'administration pendant plus de 15 ans. De plus, Maurice se joint au conseil d'administration de la Société historique de Stanstead, est nommé membre associé du comité culturel de la municipalité d'Austin, devient membre de la Société de généalogie des Cantons-de-l'Est depuis l'an 2000 et membre honoraire de la Corporation de la Maison Merry de Magog (lieu de

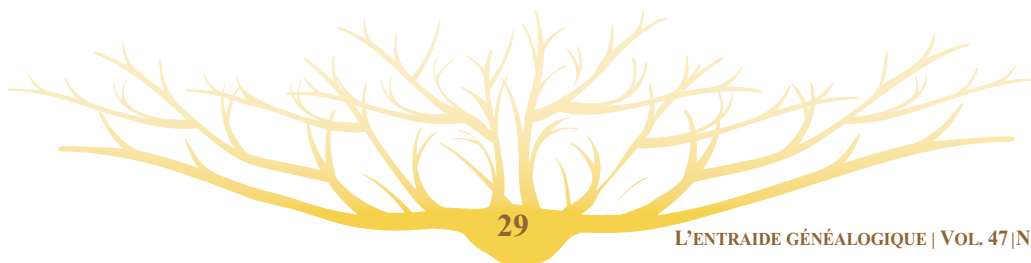
mémoire citoyen).

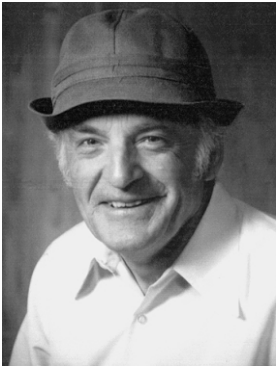
Au cours de sa vie, Maurice publie plusieurs livres et livrets, ainsi que des articles et des chroniques historiques, notamment en collaboration avec Serge Gaudreau, historien.

Maurice occupe ses loisirs sportifs en ski alpin, ski de fond, tennis. Pour Maurice, la vie familiale est ce qui est le plus important. Il éprouve beaucoup de joie au contact de ses enfants et petits-enfants. Il considère que ce sont des moments privilégiés. Encore en bonne santé du haut de ses 94 ans, il compte en profiter jusqu'à ce qu'il soit rappelé « to go back home », selon cette belle expression de ses ancêtres maternels irlandais.

En 2023, Maurice est toujours chercheur, auteur, généalogiste amateur pour les œuvres de la Société de généalogie des Cantons-de-l'Est en collaboration avec Gilles Samson et Jean-Marie Dubois pour les quatre livres VISAGES ESTRIENS HOMMAGE À NOS MILITAIRES.

En 2024, il vit toujours avec son épouse en la ville de Magog.





Une fosse de la rivière Magog a été désignée pour rappeler la mémoire de J. B. S. Huard (1915-1994), chroniqueur de chasse et pêche à La Tribune

À la demande du Comité de toponymie de la Ville de Sherbrooke, la Commission de toponymie du Québec attribue en 2003 le nom de

J.-B.-S.-Huard à une fosse à truite de la rivière Magog. Cette fosse est située entre le barrage Drummond et le pont Maurice-Gingues, plus précisément près de la berge du parc du Barrage, entre les deux principaux îlots dans ce secteur.

Joseph Benoit Sirice Huard est né en 1915 à Lyster. Il est le fils de Marie-De-Jésus Laliberté-Roireau (1887-1932), originaire de Lac-Mégantic, et d'Albert Huard (1881-1969), boucher originaire de Deschambault. Ceux-ci s'étaient épousés en l'église de Saint-Calixte, à Plessisville, le 3 août 1909. Sirice a fait ses études primaires à Lyster d'environ 1921 à 1928, puis ses études secondaires et collégiales à Québec. Il est aussi allé se perfectionner au Collège catholique de Paris, probablement à l'été 1971. En 1941, il épouse Thérèse Comtois (1919-2010) en l'église de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, à Sherbrooke. Le couple a trois enfants, nés à Sherbrooke : Hélène, Georges-Albert (1945) et Grégoire. Les fréquents séjours de chasse et pêche de Sirice ont raison de son mariage et ils se séparent en 1951. En 1954, Sirice commence une vie commune avec Marie Bibiane Noël (1919-2019) et le couple se marie civilement à Sherbrooke en 1987.

N'ayant pas d'enfant et aussi mordue de chasse et pêche que Sirice, Marie suit constamment ce dernier dans ses loisirs.

De la fin des années 1940 à la fin des années 1970, Sirice enseigne dans plusieurs écoles : Racine (fermée en 1974), de l'Immaculée-Conception (fermée en 1974) et St. Patrick (fermée en 1969). Il est aussi assistant-directeur de l'école secondaire Saint-François et directeur de l'école secondaire Mitchell, en plus de donner des cours de français à l'Université Bishop's. Entre 1956 et 1961, il est même le premier président du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie, alors l'Association des instituteurs et institutrices de Sherbrooke. Mais ses

passions sont la chasse et la pêche, sports qu'il pratique et qu'il communique. Ainsi, il est chroniqueur de chasse et pêche à La Tribune pendant 38 ans, soit entre 1947 et 1984. Pendant cette période, il rédige aussi des chroniques dans *Outdoor of America*, *La Ferme*, *Perspectives*, *Québec chasse et pêche*, *Sentier chasse et pêche*, *L'Almanach De Kuyper du pêcheur et du chasseur* et *Le Soleil*. En 1957, il rédige également un ouvrage, *Hameçons et cartouches*, dans lequel il rapporte ses expériences et donne divers enseignements sur la chasse et la pêche au gré des quatre saisons de l'année.

Ses chroniques et surtout son livre (à l'état de manuscrit à l'époque) lui ont valu l'obtention du prix littéraire Juge-Lemay de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke en novembre 1955.

Depuis à peu près 1962, Sirice possède un terrain et un chalet, achetés de Michael Stenson et situés au Compton County Fish and Game Club inc., à Sawyerville, sur la rivière du Nord, dans le canton de Newport. Il y passe la plupart de ses fins de semaines, de ses vacances et autres moments de loisirs. Il est membre de ce club depuis environ 1955 et il en devient même président puis membre honoraire à vie depuis autour de 1975. À son décès, son épouse, Marie, le remplace à ce titre. Elle possède toujours cette propriété en 2004. Sirice fait aussi partie de la Jeune Chambre de Commerce de Sherbrooke et de la Fédération québécoise de la faune, en plus d'être un fervent membre du Parti québécois. Il est aussi président de l'Association des journalistes de plein air du Québec en 1979-1980. Même s'il était un grand chasseur et pêcheur, de l'avis de ceux qui l'ont bien connu, Sirice Huard était un amant inconditionnel de la Nature et il avait le respect de la faune. Il décède en 1994, à Sherbrooke, à la suite d'une longue maladie déclenchée par une thrombose en 1984. Celle-ci l'avait laissé aphasique et en partie paralysé, un programme de rééducation n'ayant pas entièrement réussi. Il est inhumé au cimetière de Sainte-Anastasia, à Lyster.

Jean-Marie Dubois (Université de Sherbrooke) et Gérard Coté (Société d'histoire et du musée de Lennoxville-Ascot)

Photo : courtoisie de feu Marie Noël, Sherbrooke. Cette dernière est une cousine du père, René Dubois, l'auteur principal.

Projet de rue Jean-Baptiste-Nolain à Sherbrooke pour rappeler la mémoire du premier Canadien français aux Grandes-Fourches vers 1795.

Jean-Marie Dubois membre n° 1996

Une rue est projetée depuis 2010 au sud de l'ancienne gare Union, maintenant la microbrasserie Siboire, pour un meilleur accès de la rue des Grandes-Fourches Sud à la rue du Dépôt, surtout pour les autocars. La rue n'est pas encore construite même si les barrières de la future traverse du chemin de fer sont installées depuis l'été 2023. Le comité de toponymie de la Ville de Sherbrooke avait réservé le nom de Jean-Baptiste Nolain pour cette rue lors de sa réunion du 21 juin 2010. Mais le conseil municipal n'a pas encore accepté cette suggestion. Peu importe la décision du conseil, nous croyons que le sujet est d'un intérêt historique certains.

Jean-Baptiste Nolain serait le seul Canadien français à se joindre à l'équipe de Gilbert Hyatt pour occuper le canton d'Ascot. On connaît peu de chose de lui. Il est probablement originaire de Saint-Joseph-de-la-Pointe-Lévy où il serait né le 4 août 1764 et il est possible que ses parents soient Marie Dorval et de Pierre Nolin. Célibataire, il s'installe aux Grandes-Fourches vers 1795, probablement comme un engagé plutôt qu'un associé de Gilbert Hyatt, car il n'existe aucun indice qu'il se soit construit une habitation. En 1799, il aurait commencé à défricher un lopin de terre, le lot 18 du rang VII, soit dans l'espace compris actuellement entre les rues Wellington Sud et Belvédère Sud, au sud de la rue King Ouest. En effet, cette année-là, il est assermenté comme substitut d'un associé de Gilbert Hyatt, Philip Dillenback, qui n'est jamais venu s'établir. Mais, comme le Comité des terres, à Québec, ne reconnaît plus Dillenback comme associé, il ne reconnaît pas plus son substitut et le lot est revendiqué par Gilbert Hyatt. D'après un relevé de 1801, l'espace défriché par Nolain aurait atteint 18 acres au début de 1801. Il est probable que Nolain soit retourné dans la région de la baie Missisquoi car il ne participe pas à la répartition des lots concédés en 1802. L'épopée de Jean-Baptiste Nolain est rappelée dans la 13^e murale de l'équipe M. U. R. I. R. S.

(Murales urbaines à revitalisation d'immeubles et de réconciliation sociale), *Destinées et origines*, peinte en 2012 sur l'immeuble de l'Office municipal d'habitation de Sherbrooke, à l'intersection des rues Wellington Sud et Aberdeen.



Photo : Détail de la murale de M. U. R. I. R. S. sur la rue Wellington Sud.

Jean-Marie Dubois (Université de Sherbrooke) et Gérard Coté (Société d'histoire et du musée de Lennoxville-Ascot)

LES TRUCS À PIERRE :

Numériser un document avec son cellulaire?

Pierre Connolly, membre n° 2795

Chacun est à même de constater que ce n'est pas la meilleure idée, et que l'on obtient un bien meilleur résultat en utilisant un véritable numériseur. Aujourd'hui, je vais vous expliquer pourquoi il faut essayer d'éviter de numériser avec votre cellulaire, et pourquoi un numériseur donne de meilleurs résultats. Et en comprenant le « pourquoi », vous allez pouvoir comprendre le « comment », c'est-à-dire que vous allez comprendre quelles mesures l'on peut tout de même prendre pour optimiser les résultats lorsqu'on doit numériser un document avec un cellulaire. Nous aurons besoin d'un peu de géométrie, d'un peu de maths et de notre bon vieil ami Pythagore : ce sont toutes des notions de niveau secondaire, donc on devrait pouvoir s'en tirer.

L'énorme avantage du cellulaire, c'est qu'on l'a toujours avec soi; et alors, j'ai besoin de numériser un document, hop! C'est si vite fait. Et si je sais comment faire, aussitôt la numérisation terminée, elle est déjà rendue chez moi! Comme c'est intéressant. Mais voici l'inconvénient : votre cellulaire ne peut simplement pas faire une copie parfaite, c'est impossible. Et voici pourquoi.

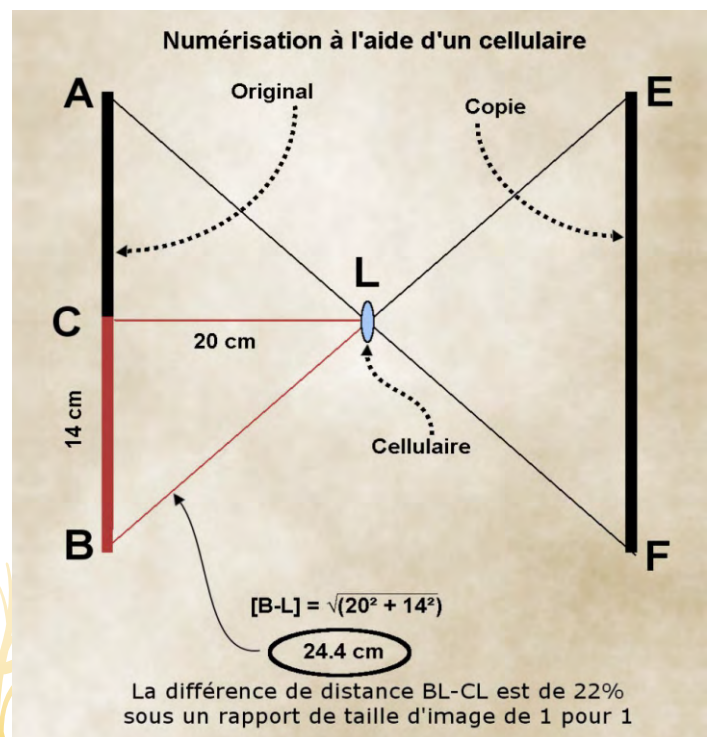
Je vous ai préparé une illustration qui décrit une situation typique où l'on numérise un document de format lettre (8½ x 11) :

À gauche, le trait épais allant de A à B est mon original, ma feuille à numériser. À droite, d'E à F, ce sera ma copie. Au centre, au point L, la lentille de mon cellulaire.

Nous allons utiliser des mesures approximatives, sans fendre les cheveux en quatre; il s'agit d'avoir une idée de ce qui se passe. Ma feuille (A-B) mesure environ 28 cm au total. Lorsque je numérise une feuille de cette taille avec mon cellulaire, je note que je dois placer mon cellulaire à environ 20 cm de la feuille (20 cm est inscrit sur la ligne horizontale en rouge au centre).

Cette disposition forme un triangle rectangle avec les points C (centre de ma page), B et L. La distance B-C est de 14 cm, soit la moitié des 28 cm de ma page. Je peux donc calculer facilement la distance de B à L, c'est-à-dire la distance de l'extrémité de ma page à la lentille de mon cellulaire. Mon vieil ami Pythagore me permet de calculer cette distance comme indiqué sur mon image, laquelle est de 24.4 cm.

Remarquez-vous l'énorme différence de distance entre le centre et les extrémités de ma page d'une part, et la lentille de mon cellulaire d'autre part? Il y a une différence de 22%. Il est donc littéralement impossible que mon image soit parfaitement au foyer sur toute sa surface, et en plus, une lettre imprimée au bas de la page apparaîtra forcément beaucoup plus petite que la même lettre qui serait imprimée au centre, parce que la première est beaucoup plus loin de la lentille!



LES TRUCS À PIERRE (suite)

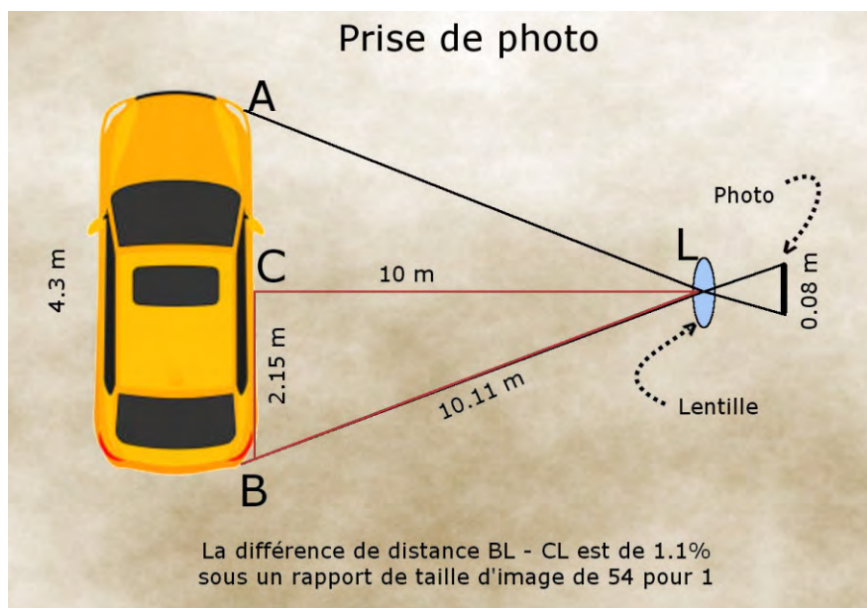
En réalité, la différence est même supérieure à 22%. Dans mon exemple ci-dessus, nous avons travaillé en deux dimensions. Si nous avons travaillé en trois dimensions (en tenant compte de la largeur de la page en plus de sa hauteur), la différence aurait été de 23,6% en comparant la distance entre la lentille et le centre de la page à la distance entre la lentille et un point dans un coin de la feuille. Mais pour des raisons de simplicité, tenons-nous au à 22% calculée en deux dimensions.

Donc, cette façon de faire produit nécessairement une image floue et déformée; pas au point d'être inutilisable, bien sûr, mais au point de ne pas être parfaite.

Vous voudrez certainement me confondre en me disant qu'un numériseur ne pourrait savoir faire mieux! Voyons donc comment fait le numériseur. Avez-vous remarqué que votre numériseur comporte un petit chariot qui se déplace lentement au-dessus de votre page pour la balayer (d'où le terme anglais 'scanner'). Ce petit chariot photographie juste une fine ligne sous lui-même à l'aide d'une multitude de petites lentilles qui y sont incorporées; chaque lentille photographie une minime partie de la ligne, et donc il n'y a pas de distorsion comme dans le cas précédent. Et à chaque fois que le chariot se déplace un petit peu, la série de lentilles prend une autre photo et ainsi de suite. Le champ de vision de chaque lentille est très restreint parce qu'elle est pratiquement collée sur l'image : donc pas de différence importante de distance entre le centre et les extrémités du champ de chaque lentille, comme ci-dessus. Et l'image est très fidèle à l'original. C'est la bonne technique!

Regardez maintenant ce qui arrive lorsque vous photographiez votre belle voiture jaune banane avec votre cellulaire.

En supposant que votre voiture mesure 4.3m environ, et que vous prenez votre photo d'une distance de 10 m, on arrive à une différence de distance de 1.1% entre la ligne centrale C-L et une des lignes d'extrémité (B-L), soit 20 fois moins que dans le cas de notre numérisation. Et ce n'est pas tout : dans ce cas-ci, la photo mesurera 80 cm de large, c'est à dire 54 fois moins que la voiture. Il faudra donc diviser notre 1.1% par 54, ce qui donne littéralement des poussières microscopiques. En pratique, pas de différence du tout, donc une image parfaite de votre rutilante «banane» sur la photo! Vous retiendrez donc que si l'on s'éloigne suffisamment de l'objet à photographier, la différence de distance entre la ligne centrale et les extrémités s'amenuise très rapidement!



Il y a plusieurs leçons à retenir de ce petit exercice. Si vous voulez avoir une copie impeccable, utilisez un bon numériseur (et apprenez à l'utiliser correctement, cela aidera beaucoup aussi). C'est déjà un bon point.

Mais on n'a pas toujours son numériseur à portée de la main. Alors si vous devez vous servir de votre cellulaire pour numériser un document, il y a deux précautions que vous pouvez prendre pour améliorer votre résultat.

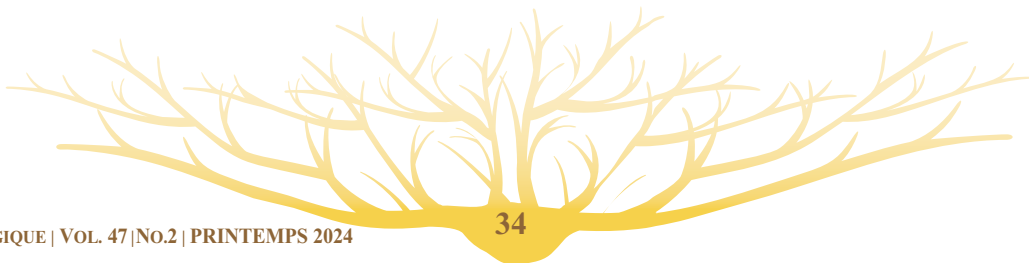
LES TRUCS À PIERRE (suite)

1. Augmentez autant que raisonnablement possible la distance entre votre cellulaire et votre document original : plus vous êtes loin, moins la différence de distance entre le centre et les extrémités est importante. Voyez l'exemple suivant : j'ai refait les calculs pour l'exemple de numérisation présenté plus haut, pour le cas où j'aurais placé mon cellulaire à 25 cm de l'original au lieu de 20 cm. Dans cette nouvelle situation, la différence entre les deux côtés du rectangle chute de 22% à 14%, ce qui n'est pas négligeable. Évidemment, on ne peut pas s'éloigner énormément sous peine de devoir agrandir l'image lors de l'impression, ce qui finirait de nous priver de tous nos gains! Le fait de reculer votre cellulaire pourra également diminuer l'effet d'éloignement pour les items placés aux extrémités de votre page par rapport à ceux placés au centre. Notez que plus la résolution (nombre de pixels) de votre caméra est élevée, plus vous pourrez agrandir votre image à la fin, et donc plus vous pouvez vous éloigner de la page lors de la numérisation.
2. Tâchez de vous placer sous un éclairage assez intense, ce qui réduira le flou des extrémités. L'on sait tous qu'en photographie, un bon éclairage augmente la profondeur de champ, c'est-à-dire la zone de netteté de l'image. Avec un bon éclairage, vous diminuerez donc l'effet de flou aux extrémités de votre feuille.

Je terminerai par une suggestion qui pourrait intéresser certains d'entre vous. Comme il m'arrive souvent de devoir recourir à mon cellulaire pour numériser un document alors que je ne suis pas chez moi, j'ai fouillé passablement les différentes applications qui sont disponibles à cette fin. Vous pouvez bien sûr vous fier simplement à la caméra de bord de votre cellulaire, mais si vous voulez un peu plus de performance, alors vous devriez considérer une application dédiée. Personnellement, j'en ai choisi une que je trouve très performante, et c'est celle de Dropbox. Si vous avez un compte Dropbox (c'est gratuit en plus), alors essayez leur numérisateur : il facilite beaucoup le cadrage, il fait le découpage si vous le souhaitez et en plus, il peut sauvegarder directement dans votre compte Dropbox. De cette façon, quand vous retournez à la maison, vos documents numérisés sont déjà disponibles sur tous vos appareils : c'est carrément magique!

Je vous souhaite bonne chance, et de beaux documents numérisés!

Pierre Connolly



Rapport annuel 2023

L'unique mission de la Fondation étant de solliciter des fonds auprès de ses membres et auprès du public en général, les membres du conseil d'administration ont fait un travail remarquable pour finaliser l'année 2023 avec un montant de \$11,038.71 dont 80% a déjà été versé à la Société de généalogie des Cantons-de-l'Est.

Depuis 2017, j'ai mis mes efforts à la sollicitation et encouragé Manon Gagné à prendre le relais avec ses consœurs Claire Gagnon et Lise Leblanc et elles ont bien réussi. Comme la sollicitation n'était pas uniquement pour la FAG mais que je devais aussi solliciter des publicitaires pour la revue *l'entraide généalogique* de la SGCE, les volumes de *Visages Estriens Hommage à nos militaires* vous serez à même de comprendre que cela devient usant, même à 77 ans, ce qui a précipité ma décision de me retirer du conseil d'administration à la fin du terme, soit à l'A.G.A. de mars 2024. Mission accomplie.

Claire Gagnon a fait le meilleur d'elle-même en prenant charge de la trésorerie, ce qu'elle n'avait aucune idée du comment faire. Avec Manon Gagné, elle a fait le travail. Mission accomplie.

Je réitère mes remerciements à mon ami Paul Desfossés lequel s'est retiré du CA de la FAG et aussi du CA de la SGCE. Mission accomplie.

Manon Gagné et Lise Leblanc m'ont confirmé poursuivre en 2024 si réélues à l'A.G.A. de mars 2024. Je les en remercie. Elles sont formidables.

J'ai cru en la FAG, j'ai cru aux gens qui m'entouraient, j'ai mis tout mon cœur, ma passion, ma détermination, mon courage et mes énergies. Mes piles ne se rechargent plus.

Merci de m'avoir fait confiance.

Gilles Samson, Président; membre n° 4206



C.A. FONDATION DES AMIS DE LA GÉNÉALOGIE 2024-2025

De gauche à droite : Clément Jacques *trésorier*, Marcelle Gingras *secrétaire*, Daniel Lussier, *représentant de la SGCE*, Manon Gagné *présidente* et Lise Leblanc *vice-présidente*.



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE L'ESTRIE

**Quoi qu'il arrive,
vous n'êtes pas seul.
Nous sommes là
pour vous...**
24 heures par jour.



Complexe de la rue du
24-Juin, à Sherbrooke



Salon du 505, rue Short, à Sherbrooke

819 565-7646 | www.coopfuneraireestrie.com

SEPT SALONS POUR VOUS ACCUEILLIR

Complexe rue du 24-Juin
Sherbrooke • Bromptonville • East Angus
Val-des-Sources • Weedon • Windsor

SERVICES COMPLETS

Cimetière traditionnel
Cimetière naturel
Arrangements préalables
Columbarium • Mausolées • Chapelle
Accompagnement personnalisé
Cérémonies personnalisées

Merci à tous nos partenaires !

Déchetage de documents
CONFIDENTIEL

En toute sécurité, confiez-nous vos documents confidentiels pour le déchetage dans un environnement protégé et contrôlé

DÉFI Polyteck Une Force adaptée
Cascades Fière partenaire

Une Force adaptée

1255, boul. Queen-Victoria Sherbrooke, QC, J1J 4N6 | Tél.: 819 563-6636 | Téléc.: 819 564-6590
Site web : www.defipolyteck.com | Courriel : service@defipolyteck.com


**Société de
généalogie**
des Cantons-de-l'Est

Des remerciements à
nos commanditaires qui nous soutiennent,
des remerciements à nos lecteurs
qui les encouragent !




PAQUETTE
notaires inc.

M^e HEÏDI PAQUETTE L.L.B., D.D.N. / Notaire
HEIDI.PAQUETTE@NOTARIUS.NET
120, rue Angus Nord, bureau 100
East Angus (Québec) JOB 1R0

M^e JOANNIE LA MADELEINE L.L.B., D.D.N. / Notaire
J.LAMADELEINE@NOTARIUS.NET
2100, rue King Ouest, bureau 10
Sherbrooke (Québec) J1J 2E8

TÉL. : 819 832-2497 TÉLEC. : 819 832-3550

Legion 

Guy Marchessault, Président 819 580-2255
Jean-Pierre Lemelin, 1^{er} Vice-président
Daniel Gosselin, 2^e Vice-président
Luc Bachand, secrétaire
Christine Spooner, trésorière
Lucie Gagné, adhésion
Benoit Leduc, administrateur
Stéphane Isabelle, administrateur
M. Patrice Grégoire, aumônier

Légion royale canadienne
Filiale 10
2615 rue Hertel
Sherbrooke, QC, J1J 2J4
819 563-4944
www.legion.ca
legionfiliale10@gmail.com

UNIVESTA
ASSURANCES & SERVICES FINANCIERS


LEGROUPE A&A
LE GROUPE A&A SPÉCIALISTE DU
DOCUMENT (SHERBROOKE) INC.
4229, boulevard Industriel
Sherbrooke, Québec J1L 2S7

Marc Lapointe
Directeur, Associé

☎ 819 829-5959 (2112)
☎ 819 829-2306

✉ mlapointe@groupeaa.ca
🌐 www.groupeaa.ca




LASERPRO | EXPERT EN IMPRESSION DURABLE

Nouvelle adresse :
4435 Boulevard Industriel
Sherbrooke (Québec) J1L 2S9

Téléphone : 819 566-2847
Télécopie : 819 566-6077
Sans frais : 1 800 555-9531

laserpro.ca




BESTAR
Réinventez votre espace



Siège social et notre usine
4220, rue Villeneuve,
Lac-Mégantic, QC.
Canada G6B 2C3
www.bestar.ca

4615, Boulevard de Portland
Sherbrooke, Québec J1L 0J1
www.esolutionsfurniture.com/fr


Louis-Philippe Perreault, CPA, CA
Président


Perreault CPA Inc.

info@perreaultcpa.com
819 791-1176

PRIX RAYMOND LAMBERT

et

PRIX DENIS BEAULIEU

500\$ à gagner



La Société de généalogie des Cantons-de-l'Est lance ses deux concours annuels et invite ses membres à lui soumettre leurs œuvres généalogiques.

Catégories :

1. Prix Raymond Lambert

Le meilleur volume d'intérêt général en généalogie (publié ou inédit)

La meilleure histoire de famille (publiée ou inédite)

Le meilleur dictionnaire généalogique (publié ou inédit)

2. Prix Denis Beaulieu

Les meilleurs articles publiés dans la revue L'Entraide généalogique

Règlements du concours

1. Le concours s'adresse à tous les membres en règle de la Société de généalogie des Cantons-de-l'Est. (Sauf aux membres du jury).
2. Tout document doit être offert en don à la Société de généalogie avant le 1^{ier} octobre de l'année en cours sur papier ou support informatique.
3. Tout texte pour L'Entraide généalogique doit avoir été publié dans un des trois numéros de l'année en cours.
4. Les textes imprimés doivent être soumis en un exemplaire dactylographié à double interligne, d'un côté de la feuille, sur du papier 8½ par 11.
5. Tous les textes reçus non imprimés seront donnés à la bibliothèque de la Société et les concurrents conserveront leurs droits d'auteur.
6. Les membres du jury seront choisis par le conseil d'administration de la Société de généalogie.
7. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix une année.
8. Les décisions du jury seront motivées et finales.
9. Les textes offerts à la Société de généalogie seront sous la garde du/de la secrétaire de la SGCE.
10. Les prix seront attribués au moment le plus opportun de l'année.